Neuchâtel - 197me année — Un numéro 10 centimes — No 42 (8 pages) — Mardi 19 février 1935

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178.

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c. Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min 8.30. Réclames 60 c., min 7.80

Avant le 24 février

Que de bruit !

La votation sur la prolongation des écoles de recrues approche et la campagne bat son plein. La question posée aux électeurs est de celles qui doivent être traitées d'un point de vue strictement objectif, bien que, de part et d'autre, on ait cherché à faire appel au sentiment.

L'article dont nous commençons ci-dessous la publication nous paraît précisément devoir retenir l'attention par son exacte information et la compétence de son auteur.

I

On fait décidément beaucoup de bruit autour de cette loi militaire ! A tort et à raison.

A tort ? — Eh, sans doute. Car après tout, il ne s'agit que de prolonger les écoles de recrues de vingt-trois jours pour l'infanterie et le génie, de douze jours pour la cavalerie et de treize pour l'artillerie. A des jeunes gens de vingt ans, cela n'impose pas un gros sacrifice.

Toutes les autres obligations du soldat restent les mêmes que selon la loi actuelle : sept cours de répétition dans l'élite et un dans la landwehr. Le seul journal de notre canton qui fasse campagne contre la loi insistait dans son numéro de samedi dernier sur la disposition qui institue des cours de landwehr tous les deux ans alors qu'actuellement ils n'ont lieu que tous les quatre ans : il semblerait ainsi que ce soit une augmentation du service dû par les landwehriens. Mais il se gardait bien de dire que les sous-officiers et soldats ne feront, malgré tout, qu'un seul cours en landwehr (article 121, 3me alinéa) et que seuls les officiers seront maintenus en haleine par des cours moins espacés. Que vaut une cause que l'on défend en déformant la vérité ?

N'oublions pas d'ailleurs que, si nos recrues d'infanterie seront appelées désormais en caserne 88 jours au lieu de 65, elles resteront bien favorisées en comparaison des jeunes Hollandais qui font cinq mois et demi et des jeunes Belges qui font huit mois. (C'est à dessein que je prends mes exemples dans les petites nations ; ailleurs on compte par années plutôt que par mois.)

Quant aux dépenses occasionnées par cette prolongation, le message du Conseil fédéral les évalue de 1 ½ à 2 millions. Au regard de l'ensemble du budget militaire (94 millions) et surtout de l'ensemble du budget fédéral, c'est peu. Notre sécurité vaut bien ce petit supplément.

D'ailleurs on s'est borné au strict minimum, on a rogné tout ce qu'on a pu : les écoles de recrues de l'aviation et du service des automobiles sont diminuées d'un jour, les écoles de sous-officiers sont réduites dans une forte mesure (pour l'infanterie : de 21 à 14 jours).

En somme, à n'envisager que les modestes réformes apportées par la loi, celle-ci devrait passer comme une lettre à la poste ; cela ne valait même pas le referendum... Mais les adversaires de la défense nationale se sont conjurés. Et alors le tumulte s'est déchaîné. Nous empêchera-t-il d'entendre la voix du bon sens ? Nous en reparlerons dans un prochain article.

(A suivre.) Claude DU PASQUIER.

Dans l'armée française

LE GÉNÉRAL SCHWEISGUTH,
âgé de 57 ans, commandant actuellement la troisième brigade d'infanterie nord-africaine, à Toul, occupera les fonctions de sous-chef d'état-major de l'armée.

Alors qu'ils tournaient un film

Plusieurs acteurs d'une firme suisse se trouvent surpris par l'avalanche

Deux personnes, dont la femme du régisseur et un skieur bien connu, meurent ensevelies

PONTRESINA, 18. — Une partie de la troupe de la société cinématographique Alpina, qui tourne actuellement un film à Pontresina, a été surprise, lundi, par une avalanche dans le voisinage de la cabane de Coaz. Trois membres de la troupe ont été recouverts par la neige. Des secours furent entrepris immédiatement et l'on réussit à sauver vivante une des personnes ensevelies. Mais Mme Kern, épouse de M. Kern, régisseur, à Berne, et Beni Führer, le skieur bien connu, d'Arosa, sont restés ensevelis.

Mme Kern et M. Führer ont été retrouvés, mais les tentatives pour les ramener à la vie sont restées vaines.

A LAUSANNE

Un homme est coincé dans la cage d'un ascenseur

Il est dans un état grave

LAUSANNE, 19 (corr.). — Un grave accident est arrivé lundi soir, vers 20 h. 30, au troisième étage de l'immeuble No 5 de la rue Caroline. M. C. B., âgé de 30 ans, qui s'était imprudemment penché par-dessus le grillage de l'ascenseur, fut atteint par celui-ci et coincé entre la cabine et la cage métallique.

Immédiatement relevé et transporté à l'hôpital cantonal, son état fut jugé très grave. Il souffre d'une compression de la tête et de la nuque, et l'on craint des fractures du crâne et de la colonne vertébrale. A 23 h. 30, le blessé était encore sans connaissance.

Grave problème de ce temps
(Correspondance particulière)

Les difficultés qui divisent l'Italie et l'Abyssinie risquent-elles de s'envenimer ?

Rome, 16 février.

Il n'était pas difficile de prévoir que la tension italo-éthiopienne ne tarderait pas à entrer dans une phase aiguë. En réalité, c'est depuis le mois d'août de l'année dernière que, dans les milieux diplomatiques, des bruits inquiétants, quoique très vagues encore, avaient commencé à se répandre sur les relations entre les gouvernements de Rome et d'Addis-Abeba. On eut bientôt la preuve que ces bruits n'étaient pas sans fondement, puisque, le 29 septembre 1934, M. Ghevre Yesus, chargé d'affaires d'Ethiopie, apportait au gouvernement italien une déclaration officielle, démentant toute intention agressive de la part de son pays envers les colonies confinant avec lui. De son côté, le gouvernement italien répondait en exprimant des sentiments d'amitié pour l'Abyssinie, qu'il avait d'ailleurs témoignés en soutenant en son temps le droit de celle-ci à être admise à la Société des nations. C'est peu de temps après que se produisaient les incidents de Gondar, liquidés aux termes de la requête du cabinet de Rome, et celui d'Oual-Oual du 5 décembre, d'où découlent les difficultés actuelles.

En quoi consiste le différend

Il est bon de rappeler brièvement, pour l'intelligence du débat, en quoi consiste le différend concernant ce territoire, que le gouvernement éthiopien revendique et qui est occupé depuis des années par les Italiens, qui y ont exécuté d'importants travaux publics. Il est question de la frontière entre la Somalie italienne et l'Ethiopie dans le traité du 16 mai 1908, dont l'article 4 attribue à cette dernière les tribus d'Ogaden et laisse à l'Italie les tribus établies vers la côte, auxquelles appartiennent précisément les puits d'Oual-Oual. L'article 5, disant que les deux gouvernements s'engagent à fixer pratiquement sur les lieux ladite frontière, n'a reçu jusqu'à présent aucune application. Il y a deux ou trois ans encore, la domination éthiopienne sur la province de l'Ogaden était simplement nominale, faute de garnison et d'autorités dépendant d'Addis-Abeba. Les premiers contacts avec les autorités italiennes de la frontière eurent lieu en 1931, lorsque des contingents armés furent installés dans certains centres de l'Ogaden par le gouvernement éthiopien, ce qui ne souleva aucune protestation.

Addis Abeba évite la S. d. N.

De toutes façons, lorsque, à la suite de l'incident du 5 décembre, l'Abyssinie a proposé de soumettre la question de la frontière à la procédure arbitrale, on a répondu, à Rome, qu'elle aurait dû d'abord engager à ce sujet des négociations diplomatiques directes, puisqu'il est expressément dit dans l'article 5 du traité de 1928 que les deux gouvernements auront recours à une procédure de conciliation ou d'arbitrage pour « toutes les questions pouvant surgir entre eux et qui n'auraient pu être résolues par les moyens diplomatiques normaux ». C'est ainsi d'ailleurs qu'il fut décidé à Genève, lors de la dernière session de la Société des nations, les représentants italien et éthiopien s'étant engagés à discuter directement le différend qui divise les deux pays. Or, non seulement on s'est abstenu, à Addis-Abeba, de donner suite à cette résolution, mais encore, l'incident d'Afdoud du 29 janvier a offert au gouvernement de Rome une nouvelle preuve à l'appui de sa thèse, selon laquelle, et quelle que soit la bonne volonté de l'empereur Hailé Sellassié, celui-ci ne jouirait pas de toute l'autorité nécessaire pour assurer l'ordre sur son propre territoire.

L'Italie réplique par la mobilisation

C'est en vue de cet état de choses et pour exercer sans doute une pression morale efficace sur le Négus Negesti, que le gouvernement italien a décidé la mobilisation de deux divisions destinées à renforcer les forces militaires dont il dispose soit en Somalie, soit en Erythrée. Car on exclut, dans les milieux politiques romains, que cette mesure réponde, d'une façon quelconque, à des intentions agressives. Pour l'Italie, il importe d'achever rapidement l'organisation militaire de ses colonies. Elle a procédé par étapes, selon la coutume du régime fasciste. Il fallait d'abord résoudre les questions inhérentes à la mise en valeur de la Tripolitaine, pour passer ensuite à la répression de la rébellion en Cyrénaïque, où l'occupation effective a été portée jusqu'à la région de Koufra. Ces deux objectifs ayant été atteints, on a formé, de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque unifiées, la colonie de la Libye, placée sous la direction du maréchal de l'air Italo Balbo.

Unification coloniale

Il y a quelques mois à peine, on annonçait qu'à leur tour, l'Erythrée et la Somalie allaient être unifiées et, pour marquer l'importance de cette décision, c'est le ministre des colonies lui-même, le général de Bono, qui a été nommé haut-commissaire à Addis-Abeba. Enfin, on a créé la milice coloniale. Il est évident que, pour la mise à exécution du plan de réorganisation complète de ses colonies, après surtout qu'on ait pu régler les questions qui restaient en suspens avec la France, il faut que celles-ci puissent être à l'abri de toute atteinte : d'où la nécessité de renforcer leurs garnisons et, surtout, leurs postes frontières. Il faut aussi qu'elles soient à même d'entretenir des relations de plus en plus étendues avec les pays voisins et les colonies étrangères, grâce à une plus puissante impulsion des trafics. C'est la tâche dont le Duce a chargé le maréchal Balbo et le général de Bono.

Le Négus est-il sûr des siens ?

Dans ces conditions, on ne saurait tolérer plus longtemps, déclare-t-on ici, qu'un état de choses anormal se perpétue aux frontières de la Somalie et, surtout, que ces frontières elles-mêmes ne soient pas nettement délimitées. Ces explications officieuses tendent à montrer que le gouvernement fasciste ne poursuit aucun dessein souterrain et que son action est exempte de toute ambiguité. En présence, cependant, de la fréquence avec laquelle les incidents se succèdent avec l'Ethiopie, on est amené à se demander — nous l'avons dit — si l'empereur est à même de donner des garanties sûres quant au maintien de l'ordre aux frontières de son Etat. C'est pourquoi, la question du droit de l'Ethiopie de continuer à faire partie de la Société des nations a été soulevée ces temps derniers par la presse fasciste et, surtout, par les journaux qui se sont spécialisés dans les problèmes coloniaux. Il ne tient qu'au gouvernement d'Addis-Abeba, dit-on, de fournir la preuve que les griefs soulevés contre son pays n'ont pas la consistance qu'on a pu leur attribuer à la lumière des incidents déplorables qui viennent de troubler sérieusement les relations entre les deux pays.

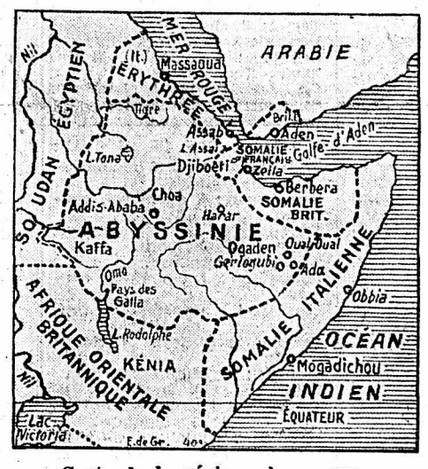

Carte de la région où se sont produits les incidents

Où l'on espère aboutir

A ce sujet, on ne doute pas, ici, que les négociations directes, qui sont, semble-t-il, déjà engagées actuellement, aboutiront à une solution favorable. Il ne convient sans doute pas à l'Abyssinie de faire preuve de mauvaise volonté, et d'accorder la préférence à la procédure prévue par la Société des nations, en avant recours à cette dernière. Car, alors, la question menacerait pour elle d'assumer un caractère encore plus grave, puisqu'il est clair que, du côté italien, on ne manquerait pas l'occasion pour la porter sur le terrain même de la position de l'empire d'Hailé Sellassié vis-à-vis du Pacte même de la Société.

D'ailleurs, tant du côté italien que du côté éthiopien, on semble animé d'intentions sincèrement pacifiques, et la démonstration de force donnée par le gouvernement de Rome n'aura servi qu'à hâter la solution d'un différend qui, en cas contraire, aurait pu traîner en longueur et laisser subsister indéfiniment un état de choses aussi précaire que regrettable.

Théodore VAUCHER.

En 8me page :
La Cour suprême des Etats-Unis donne gain de cause à M. Roosevelt

Mort de l'ex-roi du Hedjaz

L'ÉMIR ALI,
ex-roi du Hedjaz, frère de l'ancien roi de l'Irak, est mort d'une attaque d'apoplexie à Bagdad

Le 6 février jusqu'en Suisse !

Une conférence de M. Pierre Cot accueillie à Zurich à coups de sifflet

Des étudiants avaient tenu à manifester contre la présence au « Poly » d'un ex-ministre du cabinet Daladier

ZURICH, 19. — Des étudiants ont manifesté violemment contre M. Pierre Cot, ancien ministre français de l'air, à l'occasion d'une conférence que le député de la Savoie donnait à Zurich, à l'école polytechnique fédérale, à la suite de l'invitation qui lui avait été adressée par les organisations zuricoises pour la S. d. N. et l'union paneuropéenne.

Ces manifestations étaient provoquées par l'activité déployée par M. Pierre Cot, lors des événements du 6 février, à Paris, alors qu'il faisait partie du cabinet Daladier. Les coups de sifflet partirent dès le début de la conférence. Le chahut continuant, le président du conseil scolaire suisse, M. Rohn, professeur, intervint mais vainement. Le bruit continua en dépit des déclarations de M. Pierre Cot, faisant état des blessures qu'il reçut au cours de la guerre.

Bientôt l'un des manifestants lut une longue déclaration, que personne ne comprit en raison du tumulte général. La majorité de l'assistance demanda alors l'éloignement des manifestants et procéda elle-même à l'expulsion des principaux perturbateurs. Les autres continuèrent le chahut jusqu'à l'arrivée de la police. A ce moment ils quittèrent ostensiblement la salle mais manifestèrent encore quelques instants à la halle d'entrée du bâtiment.

Les détectives arrivés sur les lieux ont pris les noms de plusieurs étudiants. Quatre de ceux-ci ont été conduits au poste principal de police et remis en liberté vers 22 heures, après constatation de leur identité. Dans la salle où avait lieu la conférence la présence de gaz lacrymogènes fut ressentie fortement pendant un laps de temps prolongé.

La conférence de M. Pierre Cot, qui put alors être faite sans nouveaux incidents, avait trait à la création d'une flotte aérienne servant à l'organisation de police internationale.

LA POLITIQUE

Du côté portugais

Les électeurs portugais, à une écrasante majorité, ont confirmé dimanche le général Carmona dans ses fonctions de chef suprême de l'Etat, soit de président de la république encore que ce vocable ne soit plus guère usité à l'extrémité de la péninsule ibérique. On sait que le général a été installé dans ses importantes fonctions par le coup d'Etat militaire de 1926. Mais, en dépit de ses origines révolutionnaires, le Portugal n'a pas l'air de regretter l'état de choses actuel. C'est que ce petit pays qui avait subi, depuis la chute de la monarchie, en 1910, renversements sur renversements, connaît maintenant l'ordre et la paix.

Le vieux militaire en qui le peuple vient de mettre une fois de plus sa confiance est certes responsable pour une part de cet heureux retour. Mais son grand mérite est toutefois d'avoir compris que l'armée ne suffisait pas pour maintenir, pour créer et pour développer un ordre social véritable et d'avoir appelé à la présidence du conseil un homme de la valeur de M. Oliveira Salazar. Et celui-ci, ancien professeur à l'université de Coimbre, devenu le véritable maître de l'Etat, s'est montré capable de procéder à une réorganisation nationale d'ensemble.

M. Salazar, comme ministre des finances d'abord, avait remis sur pied le budget et s'était acquis de ce fait une notoriété, plus une singularité dans un pays comme le sien; à la tête du gouvernement, il s'est attelé par la suite à la refonte intégrale de la Constitution. De chambres à forme désuète, verbeuse et anarchique, il a fait une représentation vraiment populaire où les corps sociaux, les métiers, les familles ont leur mot à dire. Au sommet de l'Etat, une autorité libre est capable d'arbitrer les intérêts divers. Il faut lire d'ailleurs le détail des idées ingénieuses, hardies et sensées de M. Salazar dans le livre que lui a consacré l'année dernière le journaliste portugais Antonio Ferro, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat.

Grâce aux mérites combinés d'un militaire (qui a su s'effacer quand il a fallu) et d'un intellectuel (qui a su considérer la réalité), le Portugal vit aujourd'hui une ère de prospérité : c'est chose rare, sinon unique, en Europe. R. Br.

La triomphale réélection du président Carmona

LISBONNE, 18 (Havas).) — D'après les derniers renseignements parvenus lundi matin au ministère de l'intérieur, 462,243 électeurs sur 549,118 inscrits, ont voté en faveur de la réélection du président Carmona. La proportion est donc jusqu'ici de 84,15 pour cent.

Un convoi de vagons-citernes déraille en Roumanie

Trente d'entre eux sont détruits

BUCAREST, 19. — Un convoi de 60 vagons-citernes, transportant de l'huile, a déraillé près de Constantza. Trente ont été complètement détruits. Plusieurs cheminots ont été tués, d'autres blessés. Jusqu'à présent, les sauveteurs ont retiré les corps de trois victimes. Les dégâts sont très élevés.

L'enrôlement en Italie...

Arrivée des réservistes au centre de mobilisation

... la résistance en Ethiopie

Type de colonel de l'armée d'Abyssinie ; sa tête est ornée d'une crinière de lion, il porte une parure en or d'une valeur de 5000 dollars recouverte par un bouclier en peau de buffle.

A LOUER

A Saint-Blaise, pour 24 juin,

atelier, remise et chambre

au rez-de-chaussée, sur rue cantonale très fréquentée, pour

peintre, gypseur, couvreur

ou autre entreprise. S'adresser à M. Golay, Grand'Rue 39, Saint-Blaise.

Immeuble du jardin Desor

A louer pour la Saint-Jean 1935 :

UN APPARTEMENT
de six chambres
UN APPARTEMENT
de quatre chambres

situés au bord du lac, en bordure du jardin Desor. Vue splendide, grands balcons, ascenseur, chambre de bain, chauffage central, tranquillité et tout confort. — Pour tous renseignements et visites, s'adresser à l'Etude Clerc (Tél. 4.69). c.o.

Pour le 24 mars

A louer bel appartement de quatre chambres et dépendances. Prix 70 fr. — S'adresser: Parcs 53, au 3me étage, le soir après 7 heures.

Rue du Musée. A louer pour le 24 juin, bel appartement de quatre pièces et dépendances, chauffage central, bain. Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10.

A louer beau

petit logement

très soigné, au soleil, avec jardin, dans maison tranquille. On désire personne très recommandable. S'adresser rue de la Côte 91.

Auvernier

A louer logement moderne. Gaz. Vue sur le lac. — S'adresser à Jean Gamba, entrepreneur, Auvernier.

A louer pour le 24 juin ou 24 septembre 1935 (actuellement atelier de couture), un

bel appartement

2me étage, de six pièces, chambre de bonne, salle de bain et autres dépendances, chauffage central. S'adresser à l'épicerie Horisberger, Faubourg de l'Hôpital 17. c.o.

A LOUER

Fontaines (Val-de-Ruz)

pour le 1er avril, un beau logement de trois chambres, cuisine et toutes dépendances, avec grand jardin. S'adresser à Mme Vve Edouard Guyot, la Jonchère.

A louer, pour le 24 juin,

rue de l'Ecluse

un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser: Etude Pierre Wavre, avocat.

A LOUER

dans maison tranquille, au centre de la ville, pour le 24 mars ou époque à convenir, logement de quatre chambres et dépendances, chauffage central. S'adresser à l'Etude Favarger et de Reynier, Seyon No 4, Neuchâtel.

A louer, pour le 24 juin,

Avenue du 1er Mars

un appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser: Etude Pierre Wavre, avocat.

A louer, pour juin

bel appartement

de quatre pièces, bains, grande véranda, balcon et dépendances. — S'adresser: Poudrières 23, 2me étage.

A remettre pour juin

bel appartement

de trois chambres, tout confort moderne. — Pour visiter, s'adresser à O. Riesen, Manège 6. Tél 19.55. c.o.

---

24 juin 1935, éventuellement avant,

superbe premier étage

cinq chambres, vestibule, bain installé et W. C. séparé, tout confort, toutes dépendances. Pour visiter : H. Baillod S. A., rue du Bassin. c.o.

A louer à Vieux-Châtel, pour le 24 juin ou avant si on le désire, très bel appartement rez-de-chaussée, jardin privé avec pavillons. Cinq chambres et chambre de bonne. Central et bains. — S'adresser à Adrien Richard, Vieux-Châtel 19. c.o.

Faubourg du Château 1: bel appartement de 6 ou 7 pièces, selon convenance, central et bain, pour date à convenir.

Etude G. ETTER, notaire.

A louer pour le 24 juin

dans quartier tranquille, appartement de villa particulière de cinq pièces, hall et dépendances. Tout confort moderne. Eventuellement garage. S'adresser Etude Wavre, notaires.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, logement de trois chambres, dépendances, véranda vitrée, belle vue, chauffage central. Trois-Porte 14.

On offre à louer, ruelle des Chaudronniers 8,

LOGEMENT

de deux chambres, cuisine et dépendances. Prix : 45 fr. — S'adresser rue du Coq-d'Inde No 10, 2me.

Rue du Seyon: 3 chambres et dépendances, tout à neuf.

Etude G. ETTER, notaire.

Avenue 1er Mars, 3me étage, 5 pièces, central. Facilité de sous-louer à des écoliers. S'adresser à Hri Bonhôte, Beaux-Arts 26. c.o.

Carrels

Beau 2me étage, cinq ou six pièces, dans villa bien située, vue très étendue, tout confort, central, chambre de bain et W.-C. séparés, chambre de bonne, balcons et terrasse : tram à proximité ; à remettre tout de suite à conditions avantageuse. — Se renseigner rue du Bassin 16. Tél 12 03.

A louer, à la Rosière, pour tout de suite ou époque à convenir, appartement de quatre pièces, bow-window, chauffage central, chambre de bains, dépendances. — Etude Baillod et Berger. co.

Avenue du 1er Mars: 6 chambres, balcon. Disponible dès maintenant.

Etude G. ETTER, notaire.

Gibraltar. — 3 pièces et cuisine, au soleil. S'adresser à Hri Bonhôte, Beaux-Arts 26.

Pour le 24 juin, à remettre aux Sablons (Villamont) appartements de trois, quatre et cinq chambres avec dépendances. — Etude Baillod et Berger. co

---

Vauseyon

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, un logement de quatre chambres, cuisine et toutes dépendances. S'adresser à l'Etude Clerc, rue du Musée 4. Tél. 4.69.

Faubourg de l'Hôpital 19 b

A louer, pour le 24 juin, bel appartement confortable de six pièces, grandes dépendances. Seul appartement dans la maison, chauffage central par concierge, véranda. Très grandes terrasses. Jardin ensoleillé et tranquille. — S'adresser: Etude Wavre, notaires.

---

24 juin - Poudrières

à l'arrêt du tram 3 trois belles pièces et dépendances, loggia et balcon. Vue superbe. Cuisson électrique ou au gaz. A partir de Fr. 120.— par mois, chauffage et service d'eau chaude toute l'année compris. co

S'adresser au bureau de l'architecte Ch. Bonhôte, Faubourg du Lac 2, Téléph. 43.89 ou 41.87.

Pour cause de départ, à louer, à des conditions avantageuses, à la rue Coulon, bel appartement de cinq chambres, chambre de bains, chauffage central, chambre de bonne, dépendances. — Etude Baillod et Berger. Tél. 1.55.

CORCELLES

A louer pour le 24 mars ou 24 juin, logements de trois pièces, modernes. Prix très modéré. S'adresser à F. Calame, Corcelles, Nicole 8.

Rue Pourtalès

A louer, pour le 24 juin 1935, un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Clerc. Tél. 4.69.

Aux Poudrières, à remettre, pour tout de suite ou époque à convenir, appartements de quatre pièces, bow-windows, balcons, salles de bains, chauffage central, dépendances, service de concierge. Vue très étendue. — Etude Baillod et Berger. co

---

Beaux-Arts - Quai, côté lac, appartements confortables, 5, 6, 7 pièces, dont 5 et 6, avec ou sans jardin. — S'adresser à Henri Bonhôte, 26, Beaux-Arts. c.o.

A louer

pour le 24 juin

rez-de-chaussée, cinq chambres et dépendances, central et bain. Jardin avec pavillon. S'adresser rue Louis-Favre 4, 1er étage. c.o.

---

24 juin - Sablons

trois pièces, au midi-couchant, véranda vitrée, dernier confort et vue superbe, situation de 1er ordre. co

S'adresser au bureau de l'architecte Ch. Bonhôte, Faubourg du Lac 2, Téléph. 43.89 et 41.87.

Ecluse : logements de 2, 3 ou 4 pièces.

Etude G. ETTER, notaire.

Pour le 24 juin, à louer aux Parcs, appartements de trois et quatre chambres, bow-windows ou balcons, chambres de bains non meublées, dépendances. — Etude Baillod et Berger. co

---

A louer tout de suite ou pour époque à convenir :

A CORCELLES

deux logements de trois et quatre chambres, avec cuisines, bains et toutes dépendances. Confort moderne. Locations mensuelles, 85 fr. et 110 fr.

A PESEUX

un logement de trois chambres, cuisine, dégagement, bien exposé au soleil et jouissant d'une belle vue. Location mensuelle, 65 fr.

POUR LE 24 MARS :

A PESEUX

un logement de six chambres, cuisine, vastes dépendances, grand jardin d'agrément, verger et jardin potager. Confort moderne. Location mensuelle, 120 fr.

Un logement de deux chambres, cuisine, belle situation au soleil. Location mensuelle, 45 fr., ou 50 fr. y compris chauffage.

S'adresser pour tous renseignements en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Les Saars

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, dans villa de trois appartements, un dit de trois chambres avec tout confort moderne, chauffage central au mazout avec service d'eau chaude à l'année, Terrasse, jardin d'agrément. Vue magnifique et imprenable, soleil, tranquillité.

S'adresser, pour visiter, au bureau Bosset et Martin, architectes, Beaux-Arts 8, et pour traiter, à l'Etude Clerc, rue du Musée 4.

Aux Parcs, à remettre pour tout de suite ou époque à convenir, appartement de quatre chambres, chambre de bains non meublée, bow-window, dépendances. — Etude Baillod et Berger. co

---

Sablons, près de la gare, 3 pièces, central général, bains, concierge.

S'adresser à Hri Bonhôte, Beaux-Arts 26. c.o.

Parcs

A louer, pour le 24 juin 1935, un beau logement de quatre chambres, cuisine, cave, bûcher, chambre haute et jardin. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Clerc, rue du Musée 4. Tél. No 4.69.

A remettre, pour tout de suite ou époque à convenir, aux Battieux, appartement de quatre chambres, chambre de bains meublée, chauffage central, balcon, dépendances. Vue très étendue. — Etude Baillod et Berger. co

---

ETUDE WAVRE
NOTAIRES
Palais Rougemont
Téléph. No 51

Appartements avec confort moderne

Immédiatement:

MAILLEFER 20: quatre pièces.
CRÊT-TACONNET 40: sept pièces.
FAUBOURG DE L'HOPITAL 10: huit pièces.
ÉCLUSE 51: locaux à l'usage d'entrepôts.

24 mars:

AVENUE DUPEYROU: deux pièces à l'usage de bureau ou atelier.
VAUSEYON 19: trois pièces et magasin.
RUE POURTALÈS 8: deux pièces et dépendances.

24 juin:

Appartement avec confort moderne.
BEAUX-ARTS 15: cinq pièces.
CRÊT-TACONNET 38: sept pièces.
FAUBOURG HOPITAL 10: huit pièces.
TROIS-PORTES 25: quatre pièces.
RUE DU TRÉSOR 5: six pièces.
RUELLE DES CHAUDRONNIERS 6: deux pièces.

Caves à louer.

CORCELLES

A louer pour le printemps, un appartement de quatre chambres, bien exposé, salle de bain, chauffage central et toutes dépendances. S'adresser à Louis Steffen. c.o.

Pour le 24 juin, à louer, au centre de la ville, appartement de cinq chambres, chambre de bains installée, toutes dépendances, chauffage central. — Etude Baillod et Berger. co

---

Etude Brauen, notaires
7, rue Hôpital Téléphone 195

A LOUER,
ENTRÉE A CONVENIR:

Faubourg du Château: 8 chambres, confort, terrasses et jardin.
Rue Matile: 5 chambres, confort.
Evole: 5 chambres, confort.
Vallon Ermitage: Maison de 8 chambres, jardin. Fr. 1200.
Pourtalès: 4 chambres.
Côte: 4 chambres, véranda, jardin.
Maujobia: 4 chambres, chauffage central, bains.
Monruz: 3 chambres, confort.
Saint-Honoré: 2 chambres pour bureaux.
Grand'Rue: 3 chambres.
Moulins: 1-3 chambres.
Fleury: 1-3 chambres.
Saars: 2 chambres.
Tertre: 2-3 chambres.
Château, Grand'Rue, Serre: 1 chambre.

A LOUER DÈS LE 24 MARS:

Moulins: 5 chambres.
Tertre: 3 chambres.
Hôpital: 3 chambres.
Ermitage: 3 chambres, jardin.
Evole: 3 chambres.
Ch. des Mulets: 4 chambres.
Château: 2-3 chambres.
Louis-Favre: 3 chambres.

A LOUER DÈS LE 24 JUIN:

Pertuis-du-Soc: 5-6 chambres, jardin, confort.
Rue Matile: 6 chambres, confort.
Faubourg du Lac: 6 chambres.
Sablons: 5 chambres.
Seyon: 5 chambres.
Colombière: 4 chambres, confort.
Musée: 4 chambres, confort.
Pourtalès: 4 chambres.
Passage Saint-Jean: 4 chambres.
Moulins: 4 chambres.
Evole: 3-4 chambres.
Monruz: 3 chambres, confort.
Quai Godet: 5 chambres.
Hôpital: 3 chambres, convient pour bureau, atelier.

A louer, entrée à convenir, plusieurs locaux pour ateliers, magasins, garde-meubles, caves garages.

BUREAU A. HODEL
ARCHITECTE
PRÉBARREAU 23

Appartements modernes, chambres de bains, chauffage central général ou par étage, service de concierge.
Trois chambres, centre-ouest, prix avantageux.
Trois chambres, Poudrières.
Trois chambres, Stade.
Quatre chambres, Stade.
Quatre chambres, Poudrières.
Cinq chambres, Stade.

Pour le 24 juin, à louer à la

rue Saint-Honoré

au 1er étage, grands locaux ensoleillés, à l'usage de BUREAUX. — S'adresser Etude Baillod et Berger, Tél. 155. c.o.

Poudrières, Rosière, Battieux, à remettre pour le 24 juin appartements de trois et quatre pièces, chambre de bains, chauffage central, balcons bow-windows. Vue. — Etude Baillod et Berger. co

---

CHAMBRES

Chambre. Central. — Faubourg du Lac 29, 2me à droite.

Aux Fahys

Jolies chambres, confort. — Demander l'adresse du No 553 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolies chambres à un et deux lits. Part à la cuisine ou bonne pension. — Ecluse 23, 3me étage. co

---

PENSIONS

JOLIE CHAMBRE
avec pension soignée. Orangerie 4, 1er, à droite.

On prendrait en pension

garçon

de 12 à 17 ans désirant apprendre la langue allemande ; prix modéré. — Bonnes écoles, bonnes références. — Otto Gerber, caissier, Konolfingen (Emmenthal).

On cherche pour jeune homme, fréquentant une école de Neuchâtel,

pension pour le repas de midi

(cinq fois par semaine), bonne nourriture bourgeoise exigée. Offres avec prix sous Kc. 2844 Y., à Publicitas, Berne.

Bonne pension bourgeoise à prix modérés. On donne aussi dîners seuls. — Faubourg de l'Hôpital 9. c.o.

Belle chambre

chauffage central, bonne pension soignée. Prix modéré. — Sablons 31, 2me. c.o.

DEMANDES A LOUER

Ménage sans enfant cherche, pour le 24 mars,

petit appartement

propre, de deux pièces et dépendances. — Adresser offres écrites à P. A. 573 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour le 1er mars une

PERSONNE

active, sachant cuire. S'adresser Hôtel de la Béroche, Saint-Aubin.

Porcher

On demande pour bonne porcherie dans le canton de Neuchâtel un employé célibataire, actif et débrouillard, de toute honnêteté, connaissant bien l'élevage. Place stable, bon salaire. Adresser offres sous chiffres P 2239 C à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Pour le mois de mars, on demande pour ménage soigné,

personne

sérieuse, de toute confiance, sachant cuire et coudre. S'adresser par écrit sous V. J. 558 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commissionnaire

honnête, actif et connaissant la ville est demandé pour tout de suite. Se présenter « Aux Docks », rue du Temple Neuf No 20

On cherche pour faire le ménage d'une dame âgée et lui tenir compagnie

personne de confiance

bien recommandée. — Offres écrites sous L. C. 579 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour un ménage de trois dames une

bonne à tout faire

forte, en bonne santé, sachant cuire, travailleuse et honnête. Inutile de se présenter sans de sérieuses références. Ecrire sous H. E. 580 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, dans maison soignée, de trois personnes,

bonne à tout faire

propre et active. Se présenter Boine 4, de préférence après 5 heures.

On demande

jeune fille

de 16 à 18 ans, munie de bonnes références et désirant apprendre le service de tea-room et magasin. Adresser offres écrites à B. S. 581 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

une personne

d'un certain âge, en bonne santé, de toute moralité, pour faire le ménage à famille de quatre personnes, à la campagne, sans rural. Faire offres écrites avec prétentions sous S. L. 582 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE

personne de confiance et pas trop jeune, pour aider à tous les travaux du ménage. Trésor 5, 2me.

Je cherche, pour la ville de Neuchâtel,

représentant

visitant les épiceries, boulangeries, confiseries, kiosques, etc., pour un article se vendant partout. Adresser offres sous chiffre G. 2811 Q., à Publicitas, Bâle. P744X

On demande

bonne fille pour la cuisine et ménage, et jeune homme comme garçon d'office. S'adresser Restaurant du Mail, Neuchâtel.

On demande jeune

domestique

sachant traire, chez Joël Stähly, Cormondrèche 60.

On demande

jeune fille

honnête et de confiance, pour aider au ménage et au café. Entrée 1er mars. — S'adresser au Restaurant de la Métropole, Peseux

---

Commissionnaire

Garçon de 16 à 18 ans est demandé comme commissionnaire pour commerce de la ville. — Offre par écrit sous chiffre K. B 576, au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour la vente d'un bon article patenté, sans concurrence, se vendant très bien à la clientèle privée, malgré la crise,

messieurs

de bonne réputation et actifs pour entrée immédiate ou à convenir. Rayons exclusifs déterminés. Nous offrons

fixe, commission et abonnement

Messieurs présentant bien et munis de bonnes références peuvent faire leurs offres en indiquant l'âge, sous chiffres M. P. 574 au bureau de la Feuille d'avis.

VOYAGEURS

visitant particuliers sont demandés pour le canton. Articles nécessaires, de vente facile, fabrication suisse d'excellente qualité.

FORTE COMMISSION

Capital nécessaire : 50 à 60 fr. Possibilité de forts gains.

Seules personnes capables sont priées de faire offres détaillées sous chiffres C. A. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

CAMÉO

Dès demain soir
le film le plus humain qui ait été porté à l'écran
NOUS... LES MÈRES
ou le problème de la naissance non consentie
Dialogue original de
PIERRE WOLFF et
Me HENRY TORRÈS
qui est l'auteur de la plaidoirie
C'est un chef-d'œuvre social que chaque maman doit voir

Samedi, Dimanche, à 5 h. **l'Heure des enfants** instructive divertissante

---

On cherche une

sommelière

pour le 1er mars, pour petit café-restaurant et pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à Edgar Boiteux, Travers.

On cherche jeune homme comme

commissionnaire-encaisseur

S'adresser, entre 17 et 18 h., Lambert et Cie, Bureau-Gare.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune homme hors des écoles,

cherche place

facile de commissionnaire, pour aider au magasin ou emploi convenable, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Offres à E. Reber, Büren s/A. AS 6368 J

Jeune homme

robuste, 24 ans, cherche place à la campagne, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres à Fritz von Känel, Zundli, Frutigen (O. B.).

Jeune fille de 16 ans cherche, pour après Pâques, une place de

volontaire

pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée, ainsi que petits gages. — S'adresser à Mme Grünig-Bolle, Comba-Borel 16.

Jeune Bernoise cherche place de

VOLONTAIRE

si possible auprès d'enfants. Vie de famille désirée. — Offres sous chiffres X. V. 575 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande, 22 ans, de bonne famille, depuis une année et demie en Suisse (à la même place), sachant, par elle-même, faire les travaux du ménage et cuire, avec de bonnes notions de couture, cherche place appropriée chez

dame seule

ou comme gouvernante d'enfants seulement dans bonne maison privée où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Envoyer offres à Emilie Lamparter, c/o Lüthi-Frütiger (Damensalon), Aarbourg (Argovie).

Jeune fille

cherche place pour aider dans ménage et apprendre la langue française. Vie de famille exigée. Entrée commencement mai. Neuchâtel ou environs préférés. Adresser offres à famille Fritz Zobrist, Wiesplatz, Brienz (Berne).

Jeune fille

de 18 ans, sérieuse et honnête, connaissant l'allemand et l'anglais, cherche place dans famille catholique pour aider au ménage et à la confiserie-teau-room. Vie de famille désirée. Ecrire à M. O. Hofstetter, Dattenberg, Kriens.

Quelques jeunes filles quittant l'école secondaire ce printemps,

cherchent places

pour aider au ménage. Bonnes notions de la langue française, occasion de se perfectionner est désirée. Adresser offres à E. Luder, instituteur de l'école secondaire, à Wattenwil près Thoune.

Sommelière

capable, sérieuse et de confiance, cherche place. Adresser offres écrites à R. M. 584 au bureau de la Feuille d'avis.

Votre personnel d'hôtel

sera toujours au complet si vous insérez dans la rubrique des places de la «Schweizerische Allgemeine Volks-Zeitung». Tirage 91000 exemplaires. Clôture des annonces: Mercredi soir. Observez bien l'adresse exacte:

Schweizerische
Allgemeine Volks-Zeitung
Zofingue

APPRENTISSAGES

Jeune fille intelligente, quittant l'école secondaire au printemps, munie de bons certificats, cherche place

D'APPRENTIE

dans bureau ou commerce.

Adresser offres écrites à R. M. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche place

apprenti cuisinier

pour jeune homme robuste et intelligent, âgé de 16 ans. — S'adresser à Carl Fuchs, cafetier, Breitenbach (Soleure).

On cherche pour le mois d'avril, un jeune homme comme

apprenti cordonnier

Adresser offres écrites sous B. G. 562 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES à ACHETER

Pfaff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

AVIS DIVERS

Quelle laiterie échangerait beurre, fromage et œufs, contre

charcuterie de campagne

1re qualité ? Ecrire sous C. A. 572 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur et Madame Georges ELZINGRE-BARBEY ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Monique-Nadia

Neuchâtel, 17 février 1935

La **Feuille d'avis de Neuchâtel** est un organe de publicité de premier ordre

---

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La Châtaigneraie

par 50

MAX DU VEUZIT

— Il est en France, continua-t-elle, c'est-à-dire séparé de nous par quelques heures à peine de voyage ; et, alors qu'il n'a pas compté ses pas pour franchir des espaces invraisemblables, à la recherche de quelque curieuse tribu, il n'a pas eu le désir de venir ici voir son enfant et la femme qui porte son nom. Nous ne comptons donc plus dans son existence...

En entendant ma mère parler ainsi, il me fallut faire effort sur moi-même pour ne pas lui crier la vérité, lui dire que celui qu'elle soupçonnait d'indifférence était là, bien près de nous, et s'inquiétant de nos faits et gestes depuis bientôt six semaines.

Sans se douter du combat qui se livrait en moi, ma mère, justement, continuait :

— Il s'est refait, loin de nous, une autre vie... Une autre femme, d'autres enfants, peut-être, sont devenus le but de ses efforts. J'étais malade quand il s'est éloigné pour toujours... S'il m'avait véritablement aimée, aurait-il choisi un pareil moment pour partir ?

Une rougeur m'avait monté au visage.

C'était la première fois que, devant moi, ma mère accusait mon père et je m'écriai, toute bouleversée, mais presque heureuse de pouvoir me soulager sur un sujet détourné :

— Je ne puis, maman, vous laisser interpréter ainsi le passé. Vous étiez malade, mais mon père l'ignorait ; les lettres qu'il vous écrivait lui étaient retournées sans avoir été ouvertes. Quand il se présentait chez vous, on lui répondait que vous n'étiez pas là. S'il insistait, on faisait appel à sa courtoisie pour qu'il s'éloignât sans scandale. Interrogez Félicie, si vous ignorez ces choses, et je vous affirme que, devant moi, elle n'osera pas les nier ! Cette femme a été votre mauvais génie ! C'est elle, véritablement, qui vous a séparée de mon père. Sans sa mesquine jalousie, sans son esprit étroit de paysanne butée, vous auriez continué de vivre heureuse auprès d'un mari qui vous adorait.

Etonnée de ce langage inattendu sur mes lèvres, ma mère me regardait en silence.

Après un moment, elle secoua la tête :

— Ton amour filial pour le cher disparu est trop sacré à mes yeux pour que je veuille le diminuer en rien. Cependant, ma Solange, il ne faut pas accuser l'une de nous sans savoir. Je puis affirmer que ce n'est pas ma maladie, non plus, qui a déchaîné les événements. Celle-là, hélas ! ne fut qu'un résultat. Le vrai motif de notre rupture fut tout autre...

— Je le sais, mère ! Mais je puis vous affirmer que vous vous êtes terriblement abusée à ce sujet.

— Non, malheureusement... Mais tu ne sais pas, tu ne peux pas savoir !

— Pardon, mère, je sais ! Le hasard m'a fait connaître cette vérité : c'est que, contrairement à ce que vous avez cru, mon père n'a jamais aimé que vous, alors qu'il méprisait la femme dont vous voulez parler.

Ma mère parut très agitée.

— Comment sais-tu ces choses ? Qui a pu te mettre au courant ?

— C'est la main de mon père, elle-même, qui m'a éclairée.

— De ton père ? Que veux-tu dire ?

— Ecoutez, mère. J'ai en ma possession un carnet de poche ayant appartenu à mon père. Sur ce carnet, celui-ci notait les principaux faits de son existence. Votre mariage, ma naissance, tout y est relaté.

— Eh bien ?

— Eh bien ! mon père y parle aussi de... de cette femme...

— Ah ! tu vois !

— En effet, je vois qu'elle le poursuit, qu'elle ne néglige aucune coquetterie vis-à-vis de lui, mais je vois aussi qu'il la fuit, qu'il la méprise et qu'il voudrait bien vous amener à vous séparer de cette fausse amie.

— Oh ! écoute, Solange, il faut que tu saches tout !...

Elle ouvrait la bouche pour me mettre au courant, mais une pensée dut traverser son cerveau, car elle s'arrêta et secoua la tête, son animation subitement tombée.

— Non, je n'ai rien à te dire. Ton père et moi, seuls, devons connaître tout cela. Tu avais raison, tout à l'heure, ce sont les événements qui nous ont rendus malheureux et non nos torts. Garde ta foi en l'inflexible droiture de ton père, il la mérite ; garde-moi aussi ton amour, ma Solange. J'ai pu être victime de coïncidences, mais je t'affirme que, volontairement, je n'aurais jamais éloigné ton père de moi ; j'étais malade, bien malade ! Quand j'ai recouvré la raison avec la santé, il était trop tard.

— Je sais... murmurai-je presque pour moi seule.

Et, en effet, je me rappelais ma visite à M. Spindler pour lui demander d'acheter le portrait de mon père. Quelle angoisse il avait montrée, quand je lui avais affirmé que ma mère était réellement malade lors de la première prétendue vente de la Châtaignerie.

Oui, mes pauvres parents avaient été victimes d'un fatal concours de circonstances : ma mère malade n'avait pu s'opposer au départ de mon père et celui-ci, justement inquiet du silence que gardait sa femme, n'avait pas cru à la réalité de cette maladie intempestive. Comme le bonheur ou le malheur des gens tient vraiment à peu de choses ! Un peu moins d'orgueil chez mon père, une garde-malade moins inflexible auprès de ma mère, et tous deux eussent vécu heureux, l'un près de l'autre !

Enfin, tout cela était le passé ! Il me restait à réaliser un présent plus riant.

— Mère, je vais vous remettre le petit carnet dont je viens de vous parler. Je n'ai pas voulu vous le confier plus tôt car je craignais d'éveiller en vous de trop cruels souvenirs. Avec la certitude que mon père est vivant et que nous le reverrons bientôt, vous pourrez le lire sans trop de chagrin.

Je montai rapidement à ma chambre y chercher le petit livre confidentiel de mon père.

Ma mère le prit avec une réelle émotion.

— Je le reconnais, murmura-t-elle. Il le portait toujours sur lui dans la poche intérieure de son veston.

Des larmes obscurcissaient ses yeux quand elle posa religieusement ses lèvres sur la petite couverture de maroquin.

Mais une curiosité toute naturelle lui vint :

— Comment es-tu en possession de ce carnet ? Qui te l'a remis ?

Une nouvelle rougeur empourpra mon front.

Cette fois, je ne pouvais, sans mentir, esquiver la réponse. Force me fut donc de dire la vérité. Au surplus, il ne pouvait être mauvais que le nom d'emprunt de mon père fût jeté dans la conversation.

— Je tiens ce carnet de M. Spinder qui l'a trouvé dans un meuble, à la Châtaigneraie.

— De M. Spinder! répéta ma mère, dont le visage se colora à son tour, sous une gêne instinctive, à la pensée qu'un étranger pouvait être au courant de choses intimes ne regardant absolument qu'elle et son mari. Et cet homme l'a lu, sans doute ? questionna-t-elle.

— Je le crois.

(A suivre)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

A vendre entre Vauseyon et les Carrels superbe

terrain à bâtir

de 1380 m2. Conduites d'eau, d'électricité à pied d'œuvre. Adresser offres sous P. B. 438, bureau de la Feuille d'avis.

SOLS A BATIR
Avenue des Alpes
G. CHABLE
ARCHITECTE
Rue du Musée 6

A Auvernier

à vendre terrain à bâtir dans belle situation. Faire offres écrites sous H. C. 577 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Première enchère

Vente d'une cédule hypothécaire

Le jeudi 21 février 1935, à 11 heures, au bureau de l'Office des Poursuites de Boudry, il sera vendu par voie d'enchères publiques :

une cédule hypothécaire d'une valeur de 17,000 fr. grevant l'article 3600 en second rang du cadastre de Cortaillod.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites :
le préposé, E. Walperswyler.

A VENDRE

Foin

A vendre quelques mille kilos foin bottelé. S'adresser à F. Imhof, Montmollin.

A VENDRE

de gré à gré, tableau ancien 1777, fauteuil Voltaire, fauteuil coin breton, buffet noyer Louis XV, chaise-longue rembourrée, suspente d'habits et objets divers. — S'adresser: Balance 1, au 1er étage, entre 2 et 4 heures après-midi.

A vendre une douzaine de

gros porcs

S'adresser à Jean Oppliger, aux Planches sur Villiers.

PORCS

de quatorze semaines, à vendre chez Joël Stähly, Cormondrèche 60.

TOUT TOUJOURS NET

LIQUID VENEER

Une goutte de **Liquid Veneer,** un chiffon, et vos meubles, vos vernis, vos peintures reprendront instantanément l'apparence du neuf.

Schinz Michel
10, RUE St MAURICE - NEUCHATEL

Pour le confort et la santé de votre bébé,
la voiture d'enfant

Wisa-Gloria

s'impose par sa suspension extra souple, ses perfectionnements modernes et ses nouveaux décors

Voitures à partir de Fr. ***75.-***
Charrettes à partir de Fr. ***18.-***

chez le spécialiste

E. Biedermann
Bassin 6 - Neuchâtel

François **PACHE**
TEL. 7.28
BOUCHERIE CHARCUTERIE

Nouvelle baisse

Rôti de porc	½ kg.	*1.15*
Saucisse à rôtir	½ kg.	*1.20*
Rôti de bœuf	½ kg.	*1.*— et *1.35*
Bouilli	½ kg.	*-.75* et *-.90*
Rôti de veau	½ kg.	*-.70* et *1.45*

Ménagères, profitez !

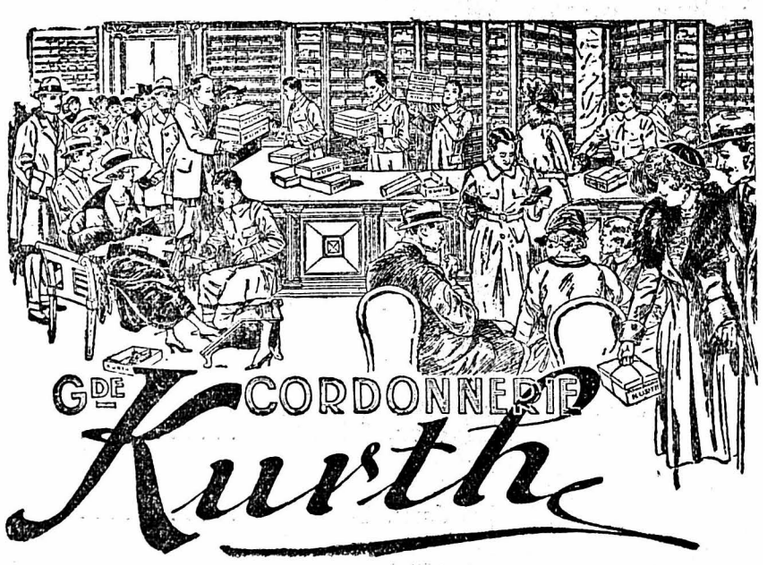

Gde CORDONNERIE
Kurth

Nos séries bon marché pour messieurs sont appréciées

Richelieu noir et brun			7.80
Relichieu noir et brun			9.80
Bottine Box noir			8.80
Souliers sport cuir chromé			11.80
Bottines Box doublées chaudes			12.80
Souliers pour chauffeurs, doublés chauds			12.80
Souliers sport ferrage montagne			13.80
Souliers de ski	24.80	19.80	16.80

Envoi franco contre remboursement

NEUCHATEL — SEYON 3

Magasin florissant à Neuchâtel

à remettre prochainement. — Affaire intéressante. Capital nécessaire 30,000 fr. Offres écrites sous A. V. 583 au bureau de la Feuille d'avis.

MEUBLES

A vendre: salon Louis XV, armoire, bibliothèque, meuble d'appui, secrétaire, table à coulisse, etc. Sablons 31, 1er étage.

Saucisse à rôtir et atriaux
garantis pur porc extra

Boudin pur porc

Saucisses au foie avec jus
garanties pur porc

Ménagères, profitez !

BELL

Le tablier hollandais est en vogue

A notre grand rayon de

TABLIERS

vous trouverez dès aujourd'hui trois ravissantes nouveautés

Ne manquez pas de visiter notre grande vitrine spéciale

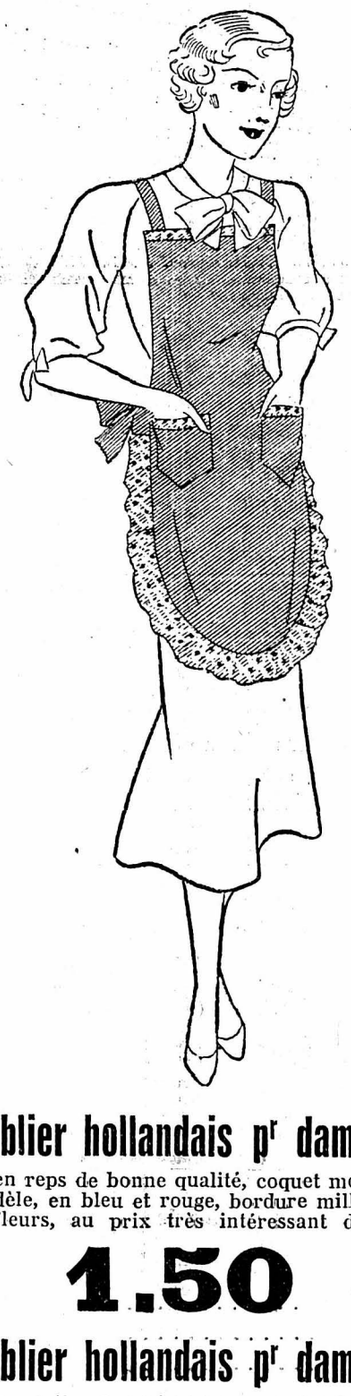

Tablier hollandais pr dames

en reps de bonne qualité, coquet modèle, en bleu et rouge, bordure mille fleurs, au prix très intéressant de

1.50

Tablier hollandais pr dames

en toile de soie rayonne, dessins très nouveaux

1.95

Pour vos fillettes

Ravissants tabliers hollandais

en reps de bonne qualité, bordure mille fleurs, se fait en bleu et rouge, très avantageux . . . . au choix **-.95**

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

AUJOURD'HUI
Dernier jour
de notre grande vente de

BLANC

Une seule fois par an il vous est offert d'acheter votre linge
à prix aussi avantageux

Qualités améliorées
Assortiment unique

GRANDS MAGASINS
AUX ARMOURINS
Neuchâtel

Langéol S.A. Tél. 36.002 Boudry
Huile lourde « LANGEOL » pour échalas
Carbolinéums
Huiles pour autos-camions
Graisses « TÉCALÉMIT »
Graisses consistantes et adhésives
Déchet de coton — Courroies — Agrafes

10% BLANC 10%

Nos spécialités de taies

MI-FIL

60/60	60/60	60/60 à jours
1.95	**2.20**	**3.85**
65/65 à jours	65/65 piqûre	65/65 brodée
4.50	**5.50**	**8.-**

KUFFER & SCOTT
La maison du trousseau

Enrhumé-Prenez simplement **ASPIRINE**
BAYER
A 78

Au Bûcheron
Ecluse 20 - NEUCHATEL
P. EVARD & Co
Tél. 16.33
vendent et achètent tous genres de meubles usagés

Contre la toux et la grippe
Sirop BRONCHIA
2.75 le flacon
Pharmacie
PERNET
Epancheurs 11

Anémiés, fatigués, convalescents
Le vin du Dr Laurent donne des forces
Prix du flacon : fr. 3.50
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4 Neuchâtel

Vous avez perdu...

en achetant les pommes de terre d'avance! Les magasins Meier vendent depuis 10 c. le kg., pois verts 1934 non reverdis 80 c. la grande boîte (ces derniers combien plus sains que les reverdis). Nos haricots cassoulets, une préparation spéciale, depuis 55 c. la boîte; un excellent cacao sucré à 55 c. la livre comme réclame! Trois sortes de pâtes en paquet d'un kg. à 50 c. et toujours encore les timbres 5 %...

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Adolphe BERGER et famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de la mort de leur chère et inoubliable mère et parente, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés pendant ces tristes jours.
Serrières, 18 février 1935

Monsieur A.-L. DU BOIS et ses enfants, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le deuil cruel qui les frappe.
Neuchâtel, 18 février 1935

Monsieur et Madame Ernest LEHMANN-PASCHE, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient tous ceux qui ont pris une si grande part à leur douleur.
Neuchâtel, le 16 février 1935.

Les familles PIAGET, PÉTREMAND et BOURQUIN, à la Côte-aux-Fées et Fleurier, Mademoiselle Fallet, à Neuchâtel, remercient bien sincèrement pour les nombreux témoignages de sympathie reçus pendant les jours pénibles qu'elles viennent de traverser.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Viticulteur (place stable), dans la cinquantaine, veuf, sans enfant, sobre, désire faire la connaissance de demoiselle ou veuve de 40 à 45 ans, en vue de prochain mariage. Lettres détaillées si possible. Discrétion absolue. S'adresser sous chiffres A. 1122 P., poste restante, Areuse.

Cercle de l'Union instrumentale au Locle

met en soumission

la fourniture de ses vins blancs

crus du vignoble neuchâtelois. Faire offres par mille bouteilles avec échantillons doubles, le Locle, Grande Rue 1.

Faites réparer vos

pendules neuchâteloises

cartels antiques et régulateurs en tous genres par un spécialiste. — M. Sandoz, Bellevue No 18, le Locle.

On cherche à domicile tous les samedis.

Patinoire de Neuchâtel (Monruz)

Tous les jours

BELLE GLACE

renouvelée le matin et le soir

Les lundis, mercredis et vendredis après-midi, l'ouverture de la piste est prolongée d'une demi-heure.

COURRIER DES ABONNÉS

ENTRE NOUS

VOS QUESTIONS — NOS RÉPONSES

Jimmy demanda des détails sur le ténor Tino Rossi, sur Lys Gauty et Gaby Morlay.

R. — L'on sait peu de choses de Tino Rossi ; âgé de trente-cinq ans environ, a une voix très sympathique, sympathique au beau sexe particulièrement ; il chante en corse, en français et en italien. Ses disques connaissent une grande faveur en ce moment. Une lectrice m'a demandé s'il serait possible que ce chanteur donne un récital à Neuchâtel. Tout est possible, dans ce domaine, à condition que le cachet très gros, que demandent de tels artistes, leur soit garanti. Or, voilà qui est impossible dans un endroit aussi petit que notre ville. — Lys Gauty, épouse de Kurt Weill, le compositeur de l'Opéra de Quat' sous, habite Paris. — Gaby Morlay habite les environs de Boulogne-sur-Seine ; est une personne extrêmement aimable et cordiale ; ne doit pas être mariée. Je conseille la lecture de « Pour vous », hebdomadaire du cinéma, aux nombreuses personnes qui s'intéressent aux artistes de l'écran.

Ziquette voudrait savoir pourquoi l'on n'emploie plus guère la pierre de taille dans la construction des maisons ; combien coûterait une maison de deux logements en pierre d'Hauterive et la même en briques.

R. — L'on construit de nos jours en briques plutôt qu'en pierre de taille pour deux raisons principales: parce que les maisons construites en briques sont plus chaudes et plus sèches ; parce qu'elles sont meilleur marché ; elles sont plus chaudes, car des murs construits en double paroi avec vide intermédiaire ou tout autre système de briques creuses, peuvent être comparés à une bouteille thermos, le vide intermédiaire empêche à la fois l'air froid d'entrer, l'air chaud de sortir, et vice versa. Ils sont, de plus, moins sujets à l'humidité et à la condensation que les murs de maçonnerie ordinaire. Le prix des murs en briques ou en maçonnerie ordinaire est à peu près le même si l'on fait abstraction du doublage ci-dessus mentionné, mais les murs en briques, épais de trente centimètres tandis que les murs de pierre auront un minimum de quarante-cinq centimètres, permettront d'avoir des pièces plus vastes sur la même surface. Les prix s'élèvent beaucoup quand on envisage une construction en pierre de taille. Le mur en moellons ordinaires revient à trente-cinq francs le mètre cube ; ceux en briques double paroi à quinze francs le mètre carré et les murs en pierre de taille à cent soixante francs le mètre cube. Une maison de 9 m. × 9 m. 50 × 6 m. 50, comprenant caves, deux étages et un comble, reviendrait, avec le confort exigé actuellement, en briques : à trente-six mille francs environ ; en pierre de taille, à quarante-sept mille francs.

Maud, Neuchâtel, demande des détails sur le cubisme ; voudrait savoir ce que Francis Carco et Pierre Mac Orlan ont écrit de mieux ; enfin ce que signifie le mot Panam, et la phrase : je vais à Panam.

R. — Une voix plus autorisée que la mienne répond, madame, à votre question sur le cubisme. Il y a différentes théories du cubisme, exposées par Guillaume Apollinaire, G. Jeanneau, Daniel Henry, etc. ; elles remontent à une partie de l'enseignement de Cézanne : « Tout, disait-il, dans la nature est sphérique ou cylindrique ». Et, en fait, avec sa forme dépouillée, son goût des volumes simplifiés, il a inspiré le cubisme. Le premier en date des peintres cubistes fut Georges Braque, né en 1881. Il est aussi le plus constructeur, le plus clair à comprendre de tous. Picasso vient ensuite, beaucoup plus changeant, difficile à suivre dans ses manières successives dont certaines n'ont plus guère de rapports avec le cubisme. Autres chefs : Metzinger, Delaunay, Léger, etc. Etape importante de la peinture contemporaine, le cubisme n'aurait eu que ce résultat : ramener les peintres au sens des volumes, qu'il y trouve sa justification et son intérêt. Le public n'y découvre en général que de la bizarrerie ; or celle-ci est moins dans les résultats plastiques que dans les théories, souvent bien pauvres, au point de vue philosophique. — N'étant pas critique littéraire, je ne puis déclarer péremptoirement que tels livres de tels auteurs sont les meilleurs ou les moindres ; c'est donc à titre tout personnel que je vous dis : « l'Ombre », « Ténèbres », sont du bon Carco ; « le Chant de l'équipage », « la Chevalière Elsa », sont du bon Mac Orlan. — Il est très difficile de remonter à la source — si j'ose ainsi dire — d'un mot d'argot. Pourquoi Paris s'appelle Paname, pourquoi Genève est nommée Piogre... voilà des énigmes. Le mot Paname ne doit pas venir du mot Panama, bien que ce dernier ait été, à Paris même, prononcé des millions de fois, bien qu'aussi panama veuille dire chose embrouillée. J'ignore pourquoi la Ville Lumière a un pareil surnom.

A propos de Jan Kiepura. Heureux mortel que cet artiste, dont la vie et les mœurs, l'état civil et la santé préoccupent bien des lectrices ! J'ignore, pour ma part, quel est le meilleur film de Kiepura ; on m'a dit du bien de celui-ci : « Mon cœur t'appelle ». Kiepura est-il marié ? Peut-être. Est-il célibataire ? C'est possible.

Radiauditeur demande si la Plume d'oie ne pourrait pas parler une fois aux sansfilistes ?

R. — Une femme intelligente a dit : Il ne suffit pas de savoir causer, il faut aussi savoir parler. Je ne sais pas parler. Du reste, les plumes sont faites pour écrire ; on n'attend rien d'autre d'elles.

Insomnies. Deux abonnées me demandent un moyen de combattre l'insomnie. Il y en a beaucoup, parce qu'il y a bien des espèces d'insomnies ou, plutôt, les causes d'insomnie sont fort nombreuses. Envoyez-moi, je vous prie, une enveloppe affranchie, je n'indique, ici, aucun médicament par son nom.

J. A. P., Neuchâtel. Y a-t-il en ville une société groupant les apiculteurs ?

R. — Oui. Je vous donnerai l'adresse d'un apiculteur ; celui-ci vous fournira tous les détails sur les ruchers et leur installation à Neuchâtel. Enveloppe affranchie.

Couperose. — Plusieurs dames m'ont demandé que faire contre la couperose ; il m'est impossible de leur répondre, car la couperose a des causes multiples que j'ignore naturellement. Un dermatologue doit être consulté.

Meg, Neuchâtel, désire relire la recette, parue récemment dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », des oignons antimicrobes.

R. — Couper en quatre un gros oignon ; le placer sur une soucoupe que vous mettez à son tour sous un meuble, lit, armoire, de la chambre à coucher. L'oignon absorbera les mauvais germes. Au bout de deux ou trois jours, mettez au feu, sans le toucher, cet oignon chargé de miasmes ; il aura purifié l'air de votre chambre. En temps de grippe — c'est moi qui ajoute cela — il est bon de remplacer l'oignon plusieurs fois de suite.

Solitaire. Donnez-moi, s'il vous plaît, quelques détails sur Wanda Landowska.

R. — W. Landowska est née à Varsovie en 1884 ; elle s'établit à Paris dès 1900 et y resta jusqu'en 1913. Tout en faisant des tournées de concerts dans toute l'Europe, Landowska prit, en 1913, la direction d'une classe de clavecin à la Hochschule de Berlin. Elle la quitta en 1919, donna des cours d'interprétation à Bâle, puis, en 1927, fit construire, à Saint-Leu-la-Forêt une salle de concerts qu'elle dirige chaque été et où elle poursuit son œuvre de diffusion de la musique ancienne. A publié, en collaboration avec Henri Lew, son mari : la Musique ancienne, le clavecin chez Bach, W. Landowska et le retour aux humanités de la musique.

Mimi et Minouche, Neuchâtel. Je vous ai promis quelques détails encore sur les pays qui ont accordé le droit de vote aux femmes. En 1925, l'Italie avait reconnu aux femmes des droits restreints ; la dictature les leur a repris, mais les Italiennes participent à l'élaboration des listes électorales, en qualité de membres des corporations. Depuis 1931, au Portugal, un projet de constitution est à l'étude ; il prévoit les droits politiques des femmes, avec quelques restrictions. La Finlande a, la première, donné les droits politiques aux femmes, à égalité complète avec les hommes ; c'était en 1907. La dernière venue, la Turquie, l'a fait en 1934. Il n'y a donc, en Europe, que la France, la Suisse et la Bulgarie qui n'ont pas accordé le droit de vote aux femmes. Vous me demandez ce que j'en pense. Ceci seulement : la vie politique, économique et sociale n'est ni meilleure ni pire dans les pays où les femmes votent que dans ceux où elles ne votent pas. — J'ai l'adresse de personnes qui donnent des conseils contre la chute des cheveux. Les cheveux gras ne doivent pas être lavés souvent; les shampooings secs, la poudre d'iris leur conviennent mieux que l'eau. Les Suisses auraient les cheveux moins gras, en général, si nous pratiquions, ici, la mode anglaise de brosser les cheveux matin et soir, cinquante à cent fois, moyen simple et peu onéreux d'assouplir et de rendre légère la chevelure la plus épaisse.

Chiromancienne. — Une aimable dame nous a fourni l'adresse d'une personne habile dans la lecture des lignes de la main. Elle est à disposition — l'adresse — et je la fournirai. Enveloppe affranchie.

Isidore, Neuchâtel. Peut-on visiter le château de Neuchâtel. Quand ?

R. — Il suffit de s'adresser au portier du bâtiment et s'entendre avec lui sur le jour et l'heure de la visite. — Réponse à la seconde question (si possible) ! dans le prochain courrier.

Eycholier, Neuchâtel, a demandé où il trouverait le livre de Guiffrey : « Les conventionnels ». Envoyez une enveloppe affranchie et vous aurez ce renseignement. — Autres réponses dans le courrier prochain.

Muquette, Yverdon. Que faire pour que disparaissent les pellicules ?

R. — Il ne m'est pas possible de vous donner d'utiles conseils à ce propos parce que les pellicules peuvent provenir de différentes causes, être des sortes de dartres, par exemple. Un dermatologue vous conseillera un traitement efficace. Il est plus sûr, Madame, et, après tout, moins cher de consulter tout de suite un médecin spécialiste que d'acheter plusieurs produits qui, en fin de compte, sont inefficaces.

Iceberg, Neuchâtel, demande la technique du hockey; demande comment nettoyer la plaque de fonte d'un fourneau à gaz.

R. — Les magasins d'articles de sport ont sans doute des brochures contenant la technique de ce jeu; il y en a pour le ping-pong, pour le lawn-tennis, etc.; ces livrets sont intéressants et bon marché. — Je ne sais s'il s'agit d'une plaque mobile ou d'une plaque formant la base d'un four. Dans le premier cas, l'eau de savon avec un peu de soude, et très chaude, lave promptement; bien sécher. Dans le second cas, demander un produit spécial, sec, chez le quincailler.

Mlle J., Neuchâtel. — Quelle est l'origine du tricot ? Question que nous reprendrons dans le courrier prochain, ainsi que quelques questions qui sont encore en panne : la grippe ne facilite pas le travail !

LA PLUME D'OIE.

SERRURERIE

Pour vos travaux de serrurerie
Rampes d'escaliers - Balcons - Armatures de tente - Volets roulants bois et fer
Clôtures - Portails

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
SOUDURE ÉLECTRIQUE ET AUTOGÈNE
Devis sans engagements — Travail soigné
Adressez-vous en toute confiance à

Numa GRAU, Peseux
Rue de Neuchâtel 29 - Téléphone 73.77

PATERNO la Royale ORANGE MESSINE
L'ORANGE DE QUALITÉ
EN VENTE DANS LES MAGASINS DE PRIMEURS

Propriétaires, Viticulteurs, Marchands de vin...
Pour vos emballages, adressez-vous à la
FABRIQUE DE CAISSES D'EMBALLAGE
C. & F. MARTENET
Serrières - Neuchâtel
SCIERIE Téléphone 282

L. Girardier
Couture
Rue Pourtalès 9
Téléphone 44.11
Cours de couture permanent
Le Cours 10 leçons de 2 h., l'après-midi ou le soir Fr. 20.-
Leçons particulières pour coupe et essayage l'heure Fr. 2.-

Ménagères,
profitez de ces prix !
Epinards hâchés 1/1 60 c.
Pois moyens 1/1 75 c.
Haricots sans fils 1/1 85 c.
Se recommande
P. Montel
SEYON 10 - Téléph. 554

TOUT NEUCHATEL PARLE DES GROS
AVANTAGES
de notre
VENTE DE
BLANC
MARDI, MERCREDI, JEUDI
3 DERNIERS JOURS
NOS BEAUX
DRAPS DE LIT
écru, 150×240 ..... 1.95
écru, 165×240 ..... 2.25
avec feston ou broderie, double chaîne, 150×210 ..... 3.90
double chaîne, motif brodé, 165×240 ..... 6.75 4.75 4.20
mi-fil, simple, 160×240 ... 5.-
mi-fil avec broderie et jours, 160×240 ..... 5.90
double chaîne, ourlet à jour et broderie 180×260, 8.20 et 6.75
JULES BLOCH Neuchâtel
VOIR NOTRE VITRINE SPÉCIALE

Société coopérative de Consommation
Les légumes frais sont rares !
Remplaçons-les par les
Conserves de légumes
très intéressantes comme prix et qualités !

	bte 1 lit.	Ristourne déduite :
Pois verts . . .	0.85	0.78[2]
Pois verts fins . .	1.15	1.05[8]
Pois et carottes .	1.-	0.92
Haricots verts . .	0.95	0.87[4]

Nous réparons toutes les chaussures

	22-27	28-35	36-42	36-47
Ressemelage	2.90	3.50	3.90	4.80
Ressemelage avec talon	3.80	4.50	4.90	5.90

KURTH. NEUCHATEL

BELL
VEAU

Poitrine ..... Collet ..... Jarret ..... Gras d'épaule ..... Sous l'épaule ..... Côtelettes sous l'épaule	roulé à rôtir ou ragout	le demi-kilo 70 c.
Epaule entière	le ½ kg. Fr.	1.—
Epaule épaisse	le ½ kg. Fr.	1.30
Côtelettes premières . Filet	le ½ kg. Fr.	1.20

MÉNAGÈRES PROFITEZ !
P 23-15 N
BELL

Propriétaires, gérants d'immeubles,

Entretien Immobilier S. A.

vous dégage de tous soucis de réparations de vos immeubles

S'adresser :

Maurice Béguin, administrateur

NEUCHATEL, rue Desor 3 - Tél. 1762

DURANT

notre vente de

PARFUMERIE

EAU DE COLOGNE

QUALITÉ SUPÉRIEURE 60°

naturelle, bonne qualité, pour la toilette, le grand 1/1 flacon **2.60**

la ½ bout. 1.35, la ¼ bout. -.85

la ⅛ bouteille -.65

PROFITEZ DES NOMBREUX ARTICLES TRÈS AVANTAGEUX QUE VOUS C CETTE VENTE

Voyez notre grande vitrine spéciale

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A
Neuchâtel

On offre

charcuterie de campagne

de 1er choix, à prix très avantageux, pour revendre dans magasins ou laiteries. S'adresser par écrit sous B. C. 570 au bureau de la Feuille d'avis.

Machines de cave

Machines à laver les bouteilles, boucheuses, tireuses, filtres, pompes, moto-pompes, nouveau modèle spécial pour filtrages, robinetterie, tuyaux caoutchouc, amiante.

SALATHE frères, constructeurs-spécialistes, MORGES

Téléphone 72,145 Maison fondée en 1869

Rappel de l'été

cœurs de laitue

fr. 1.20 la boîte 6/4

fr. -.70 » » 1/2

ZIMMERMANN S. A.

Extrait du tableau des communications postales avec l'étranger

par voie de terre, de mer et des airs

publié par la direction générale des postes et télégraphes

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer

du 20 au 26 février inclusivement

Les heures sans la remarque * (seulement correspondance - avion) ou § (aussi les correspondances - avions) ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire

A. Asie.	20	21	22	23	24	25	26
1. Inde britannique	2150* —	2206 —	— —	2150* —	— —	— —	2150* —
2. a) Penang	2150* —	2206 —	— —	2150* —	— —	— —	2150* —
b) Siam	2150* —	2206 —	— —	2150* —	— —	— —	2150* —
3. a) Singapore	2150* —	2206 —	— —	2150* —	— —	— —	2150* —
b) Indochine française	2150* —	2206 —	— —	— —	— —	— —	— —
4. Ceylan	— —	— —	— —	1310 2150*	— —	— —	2150* —
5. Indes néerlandaises ..	2150* —	2005 —	— —	2150* —	— —	— —	2150* —
6. Chine. Iles Philippines	2206 —	2206 —	— —	— —	2206 —	2206 —	— —
Chine méridion. Philip.	2206 2150*	2206 —	— —	2150* —	2206 —	2206 —	2150* —
7. Japon	2206 —	2206 —	— —	— —	2206 —	2206 —	— —
8. Ile de Chypre	945 —	— —	— —	1310 —	— —	— —	— —
9. a) Irak	945 2150*	— —	2150 —	1310 2150*	— —	2150 —	2150* —
b) Perse méridionale.	945 2150*	— —	2150 —	1310 2150*	— —	2150 —	2150* —
10. Perse septentrionale .	1310 2150*	1310 —	1310 —	1310 2150*	— —	1310 —	1310 2150*
11. Palestine	945 2150§	1823 —	— —	1310 2150§	— —	2150 —	2150§ —
12. Syrie	945 Beyrouth Damas 2150*	— —	2150 — Alep Damas Beyrouth	1310 2150*	— —	2150 — Alep Damas Beyrouth	2150* —
B. Afrique.							
1. Afrique du sud	2206 2150*	— —	— —	— —	2150* —	— —	— —
2. Afrique orient. britan.	2150* —	— —	2206 —	— —	2150* —	— —	— —
3. Afrique orient. portug.	2206 2150*	— —	— —	— —	2150* —	— —	— —
4. Algérie	1410 1823*	1410 1823*	1410 1823*	1410 1823* 2206	— —	1410 1823*	1410 1823*
5. Caméroun							
Zone française	— —	— —	— —	2005 1823*	— —	— —	— —
Zone britannique	— —	— —	— —	2005 —	— —	— —	— —
6. Congo belge							
a) Boma, Matadi, Léopoldville	— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —
b) Elisabethville	2206 2150*	— —	— —	— —	2150* —	— —	— —
7. Côte d'Or	— —	— —	— —	1823* —	— —	1410 —	— —
8. Egypte	2150§ —	1823 —	— —	1310 2150§	2150* —	2150§ —	2150 Port-Saïd excepté 2150*
9. Ethiopie	— —	1823 —	2206 —	— —	— —	— —	1823 —
10. Lybie	2150* —	2005 Tripoli 2150*	2005 Bengasi 2150*	2150* —	— —	2005 Tripoli 2150*	2150* —
11. Maroc (Tous les jours[1])	1823* —	1823* —	1823* —	1823* —	— —	1823* —	1823* —
12. Sénégal ..... (pl. dép. par mois pr Dakar)	— —	— —	— —	1823* —	— —	— —	— —
13. Tunisie	1823* —	1823* —	1410 1823*	1823* —	— —	1823§ —	1410 1823*
C. Amérique.							
1. Etats-Unis d'Amérique	2005 —	2005 —	2005 —	— —	— —	— —	2005 —
2. Canada	— —	2005 —	2005 —	— —	— —	— —	2005 —
3. Mexique, Costa-Rica, Guatémala, Salvador, Cuba, Colombie, Equa.,	— —	2005 —	— —	638* 1823*	— —	— —	2005 —
Pérou	— —	2005 —	— —	638* 1823*	— —	— —	2005 —
Chili septentr.	— —	2005 —	— —	— —	— —	— —	2005 —
4. Vénézuéla	— —	— —	638 —	— —	638 —	2005 —	1554 —
5. Brésil							
a) Rio-de-Janeiro et Sao-Paolo	— —	— —	945 —	638* 1622 1823*	945 —	— —	— —
b) Recife et Sao Salvad.	— —	— —	638 —	638* 1622 1823*	— —	— —	— —
c) Belem	— —	— —	638 —	638* 1622 1823*	— —	— —	— —
6. Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili (sauf le nord)	— —	— —	945 —	638* 1622 1823*	— —	— —	— —
7. Bolivie							
a) Villazon	— —	— —	945 —	638* 1622 1823*	945 —	— —	— —
b) La Paz	— —	— —	945 —	638* 1622 1823*	945 —	— —	— —
D. Océanie.							
1. Australie	— —	— —	— —	1310§ 2150*	— —	— —	2150* —
2. Nouvelle-Zélande	— —	— —	— —	1310§ —	— —	— —	1554 —

[1] Courrier ordinaire, remise plusieurs fois par jour au service français

Correspondances-avion { * Par correspondance-avion seulement. § Aussi par avion.

Institut de physiothérapie «PARAPACK»

Saint-Honoré 10 - Téléph. 44.92

NEUCHATEL

Traitements de toutes les affections rhumatismales rebelles, lumbagos, sciatiques, arthrites, gouttes, obésité, etc.

Autorisé par le département sanitaire cantonal - Sous surveillance médicale

AGENCE THÉRÈSE SANDOZ

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

NEUCHATEL

Vendredi 22 février 1935, à 20 h. 30

Le rire et la politique

Causerie humoristique par **Georges Oltramare**

Directeur du « Pilori »

Prix des places : 2.20 et 1.65 Etudiants 1.10

Location : Magasin de musique C. Muller fils

Tél. 10.71, et le soir à l'entrée.

ACHETEZ LE

Zwieback KOHLER

POUR SA QUALITÉ D'UNE VALEUR INCONTESTABLE

En vente dans les bonnes épiceries

Bœuf

Epaule épaisse .
Filets d'épaules .
Palette . . . . .
Côtes couvertes . } le 1/2 kg.
Premières côtes . } à 90 c.
Côtes plates
Bande épaisse. .

MÉNAGÈRES, PROFITEZ !

BELL

NOTRE FEUILLETON FAMILIAL

paraissant le mardi et le vendredi

23

LA CROISIÈRE DU HACHICH

D'HENRI DE MONFREID

XIV

Le pêcheur de tortues

Je pris la mer un peu avant la nuit et, cette fois, grâce à un temps admirable vers le large, sans toucher Obok. Un bon vent du sud-est m'amena rapidement en vue des îles Sawaba, au lever du soleil.

C'est une chaîne de six îlots volcaniques surgis aux époques des bouleversements qui, probablement, ouvrirent la Mer Rouge en plein quaternaire.

Deux de ces îles sont élevées d'environ cent mètres, dorées comme d'énormes brioches. Dans la passe qui les sépare, les courants font des remous puissants qui, par endroits, brisent et écument d'une manière assez inquiétante. C'est un champ de bataille perpétuel où les poissons viennent chercher leur vie en se dévorant mutuellement.

Les bancs de fretins, poursuivis par les poissons carnivores, bondissent hors de l'eau avec un surprenant ensemble, comme si une volonté unique les animait. Des nuées d'oiseaux tournoient pour les saisir au vol, dans un assourdissant vacarme de cris et de battements d'ailes répercutés aux flancs escarpés des deux rives

Les parois rocheuses de ces îles, percées d'une multitude de cavités, font penser à de gigantesques éponges. Ces trous sont habités par des oiseaux de mer. On les voit posés sur l'entrée de leur demeure, c'est généralement le mâle, quand il apporte les poissons à la nichée ou à la femelle qui couve les œufs. Un coup de fusil tiré en l'air gronde là comme un roulement de tonnerre, et un nuage d'oiseaux blancs sort de ces alvéoles, comme un essaim d'abeilles.

Je me hasarde à passer à travers les tourbillons de ce détroit, dans l'espoir de pêcher quelques poissons à la ligne traînante. J'ai assez bon vent pour le faire, en restant maître des courants, pour gouverner sans danger, à bonne distance des roches.

L'une de ces îles à une forme de croissant, vestige d'un ancien cratère. Je sais qu'il y a dans cette anse une petite plage abritée où les courants du large jettent souvent des épaves, et chacun sait combien les épaves sont intéressantes pour des marins !

En décapelant la pointe, je découvre la petite baie et je vois un homme presque entièrement nu courir vers nous, sur le sable, en agitant son pagne. La brise est assez faible, la mer très calme. Je puis donc approcher et mouiller sans danger sur la nappe verdâtre d'un petit fond sablonneux. Nous trouvons là un Dankali d'Obok, un pêcheur de tortues. La barque de son camarade qui devait venir lui apporter de l'eau et des provisions n'a pas reparu. Il est là depuis dix jours, vivant de crabes crus et passant son temps le corps immergé pour retarder les effets de la soif. Les crabes crus sont surtout un précieux palliatif contre la soif, car le liquide qu'ils contiennent est bien moins salé que ne l'est l'eau de mer. Le sérum de ces animaux, comme tous les sérums d'animaux aquatiques ou terrestres, a une teneur saline toujours égale et relativement faible. On comprend qu'il puisse être assimilable et retarder ainsi la déshydratation de l'organisme, la mort par la soif. Cependant, le malheureux est décharné ; il est effrayant avec ses pommettes saillantes, ses orbites creux et sa joie fait penser au rictus d'une tête de mort.

Aussitôt à bord, il faut le tenir pour qu'il ne se jette pas trop avidement sur l'eau. Mais il sait : il se contient et a le courage de n'avaler d'abord qu'une ou deux gorgées. On lui prépare du thé très chaud.

Il se nomme Yousouf. C'est un homme de vingt-cinq ans, mais dans l'état où nous le voyons il est impossible de lui donner un âge. Il est venu sur cette île avec son frère pour pêcher les tortues.

A l'époque de la ponte, au moment de la pleine lune, quand les marées sont les plus hautes, les tortues de mer abordent les îles où elles savent que nul autre animal ne viendra les troubler.

Si le sable porte la moindre empreinte, elles repartent chercher une retraite plus sûre. La plage doit être vierge, témoignant ainsi de la solitude absolue, pour décider ce prudent animal à lui confier ses œufs.

Le pêcheur a donc soin de ne marcher qu'aux endroits où la mer effacera ses traces.

Il va se coucher à quelque distance sous une roche dans l'ombre noire projetée par la lune et, des nuits entières, immobile et silencieux, il regarde le flot monter lentement sur le sable.

Rien que le bruit régulier de la mer autour de ces rochers arides. Qui peut deviner, dans cette solitude qu'un homme veille et attend sa proie ? Le ciel tourne lentement. La lune monte sur son tapis d'étoiles. Sa lumière envahit la baie et le sable resplendit, lumineux de blancheur, entre les rochers de basalte noir.

Alors, une forme sombre émerge d'une frange d'écume, laissée sur le sable humide comme une pierre plate. La vague suivante la recouvre, puis l'abandonne, mais chaque fois elle s'avance vers la terre. La voilà maintenant hors de l'eau : c'est la tortue. Sa petite tête se dresse, inspecte, puis lourdement, aidée de ses nageoires, elle se traîne et progresse vers le pied d'une banquette de sable où la mer ne pourra pas atteindre.

Sans aucun bruit, elle creuse autour d'elle. Sa carapace, lentement, s'enfonce et se voit à peine. Alors, elle ne bouge plus, incorporée, semble-t-il, au sable chaud. Nul ne pourrait la voir, mais l'homme invisible la suit de ses yeux attentifs. Lui non plus ne bouge pas : il faut laisser la tortue achever sa ponte.

Cela dure plus d'une heure. Quand elle a terminé, elle s'agite, recouvre sa portée avec le sable et repart vers la mer en reculant, pour effacer avec ses nageoires les traces de sa nocturne visite. C'est alors que le pêcheur s'élance hors de sa cachette et, brusquement, la retourne sur le dos. Généralement, les tortues viennent en grand nombre et il faut les immobiliser rapidement car, une fois effrayée, elles parviennent à se traîner assez vite vers la mer, aidées par la déclivité du rivage.

On les laisse pondre pour recueillir les œufs. C'est un aliment précieux pour le pêcheur car le jaune, convenablement ébouillanté devient dur et se conserve indéfiniment.

Yousouf va chercher le produit de ses deux mois de pêche : un petit sac d'écaille provenant d'environ vingt tortures capturées au cours des nuits de lune. J'ai tout de suite l'impression que ce Dankali est un homme différent des autres. Une âme d'élite se révèle dans sa parole, dans son regard, ce regard profond du solitaire qui contemple des choses invisibles aux hommes du troupeau.

Je le suis vers une sorte de grotte qui lui sert d'abri et où il garde sa petite fortune : un sac d'écailles, un vieux plat en bois et quelques tanikas vides où était l'eau précieuse.

(A suivre.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'évolution américaine

Une grosse victoire de M. Roosevelt

La Cour suprême déclare constitutionnelle l'abrogation de la clause or

WASHINGTON, 18 (Havas). — La Cour suprême a déclaré que l'abrogation de la clause or était constitutionnelle.

Cette décision de la cour suprême signifie que le gouvernement et le congrès avaient le droit constitutionnel d'abroger la clause or dans les contrats privés, mais non dans les contrats entre Etat et particuliers, c'est-à-dire dans les emprunts et obligations de l'Etat.

Après la décision qu'a rendue, lundi, la cour suprême, la «nouvelle politique», celle de M. Roosevelt, a remporté la plus importante de toutes ses victoires.

Toute la politique monétaire et budgétaire du gouvernement était en question et une décision contraire à l'action du gouvernement aurait non seulement réduit à néant la plus grande partie des efforts accomplis depuis le mois de mars 1933, mais aussi précipité le pays dans un véritable «chaos» selon l'expression de l'attorney général Cummings.

La cour suprême a déclaré nettement que l'abrogation de la clause or, insérée dans les contrats privés, était constitutionnelle.

Attendue depuis plusieurs semaines, la décision de la cour a eu une répercussion immédiate sur tous les marchés américains où a été enregistrée une recrudescence d'activité.

En effet, depuis le début du mois de janvier l'incertitude qui régnait quant à l'avenir financier avait eu pour effet de rétrécir sensiblement le volume des affaires.

LA SARRE A CESSÉ DE FAIRE PARTIE DU SYSTÈME DOUANIER FRANÇAIS

SARREBRUCK, 18 (Havas). — La Sarre a cessé de faire partie du système douanier français pour être intégrée dans le cordon douanier allemand.

Lundi, à minuit, les douaniers français ont quitté leur poste à la frontière sarro-allemande ; au même moment, les douaniers allemands prenaient le leur à la frontière franco-sarroise.

A la douane de la Brême d'Or, sur la route de Forbach à Sarrebruck et à peu près à mi-distance de ces deux villes, l'événement a été célébré avec éclat.

Une foule d'un millier de personnes et à peu près autant d'hommes des sections hitlériennes, portant des flambeaux, escortés de fifres, de clairons et de tambours, s'étaient massés devant le bureau des douanes allemandes. Une brigade de douaniers, carabine en bandoulière, était alignée devant le poste. Sur un signe, le drapeau national et le drapeau hitlérien ont été élevés à leurs mâts pendant que les assistants ont chanté le «Deutschland über Alles», puis le «Horst-Wessel Lied».

Le conflit italo-abyssin

Rome prépare une vaste opération en Ethiopie

PARIS, 18 (Havas). — Les délibérations du Grand Conseil fasciste font présager une action de grande envergure en Afrique du nord. C'est la première fois qu'une déclaration officielle italienne fait entrevoir l'éventualité d'une opération tendant non seulement à la défense proprement dite des colonies, mais encore à une action générale et définitive, même au-delà des frontières.

Dans l'ensemble, les délibérations du Grand Conseil apparaissent comme l'affirmation d'une résolution profonde et réfléchie de l'Italie. Rome est décidée à obtenir des réparations d'Addis-Abeba et fait même présager une action ultérieure de grande envergure en Afrique pour sa sécurité et son expansion coloniale.

Deux skieurs emportés par une avalanche en Bavière

L'un d'eux a été dégagé

OBERSDORF (Bavière), 18 (D. N. B.) — Deux skieurs ont été emportés, dimanche après-midi, par une avalanche, près de Kaltenbrunn. Un autre skieur, qui vit l'accident, constitua une colonne de secours au village et parvint sur les lieux de l'accident. L'un des skieurs put être dégagé vivant. Le second n'a pas encore été retiré. Sa mort est donc certaine.

Un violent incendie sévit à Rosario

Des morts, 50 blessés

BUENOS-AYRES, 19 (Havas). — Un très grave incendie a éclaté dans les entrepôts d'une compagnie exportatrice de céréales, à Rosario. Les pompiers travaillent actuellement à empêcher sa propagation. On compte plus de 50 blessés et on craint qu'il n'y ait des morts.

Le feu se propagerait à la gare

ROSARIO, 19 (Havas). — L'incendie prend de grandes proportions. Une explosion a fait sauter plusieurs toits. On craint que le feu ne se propage à la gare centrale des chemins de fer argentins. Plusieurs hommes carbonisés et 31 grièvement blessés ont déjà été retirés des décombres. Des renforts sont envoyés sur les lieux.

Grève monstre d'employés à New-York

NEW-YORK, 18 (D. N. B.) — Deux cent mille personnes employées dans les bâtiments publics, soit comme garçons d'ascenseurs ou pour le nettoyage de locaux, ont déclaré la grève afin d'exiger de leurs patrons une augmentation de salaires. Le maire de New-York va prendre des mesures.

Après la note du Reich

Quelle attitude prendra Londres ?

On se demande à Paris si l'Angleterre invitera bientôt M. von Neurath

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

PARIS, 19. — Le conseil des ministres qui se tient ce matin à l'Elysée sera, dans sa plus grande partie, consacré à l'examen de la situation extérieure. M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, y analysera la réponse allemande à la note franco-britannique et mettra le président de la République et ses collègues au courant des nouveaux échanges de vue entre Londres et Paris, qui auraient abouti à un accord qu'on qualifie dans certains milieux de quasi complet, si bien que la réponse franco-britannique pourrait être adressée au Reich dès la fin de cette semaine.

Le Conseil doit s'entretenir également du prochain séjour à Paris de M. Schuschnigg, chancelier d'Autriche, de même que de la mobilisation italienne.

Cette note, d'allure officieuse, masque mal la déception que cause l'attitude anglaise à Paris. La presse française enregistre avec une certaine nervosité la nouvelle lancée hier à Londres par le «Daily Mail» que le gouvernement anglais serait disposé à négocier directement avec l'Allemagne.

Selon le journal anglais, une invitation pourrait être adressée prochainement à M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich, à venir à Londres, s'entretenir avec les ministres anglais. Certaines propositions seraient déjà préparées par les ministres qui s'occupent plus particulièrement de cette négociation et elles seraient discutées aujourd'hui par voie diplomatique. Toutefois, il est probable que les bases d'une conférence anglo-allemande, ainsi que l'invitation à M. von Neurath, ne seront pas décidées avant mardi à la réunion hebdomadaire du cabinet à Downing Street.

Le «Daily Mail» n'est d'ailleurs pas le seul organe à souligner l'imminence de cette conversation particulière entre Londres et Berlin. Le «News Chronicle» et le «Manchester Guardian» sont également de cette opinion. Quant au «Morning Post», il estime que ce serait perdre son temps que Londres cause directement avec Berlin. L'organe conservateur accuse les soviets de gêner la liberté d'action de la France dans les desseins égoïstes de sauvegarder ses intérêts ou même d'entretenir la discorde parmi les nations occidentales et il se livre à cette occasion à une vive attaque contre M. Litvinoff.

La presse soviétique, dont Paris donne quelques extraits, part en guerre contre l'Angleterre qu'elle accuse de favoriser le revisionnisme allemand.

Certains milieux critiquent âprement M. Flandin d'avoir engagé la France dans des négociations où elle aura presque inévitablement le dessous et où, dans tous les cas, elle jouera encore une fois le rôle de brillant second aux côtés de l'Angleterre.

Le conflit religieux s'apaise dans le Reich

Les fidèles rentreraient au sein de l'Eglise évangélique

BERLIN, 18. — L'organe évangélique «Reichsbote» écrit :

Le nombre de ceux qui rentrent dans les rangs de l'église évangélique après l'avoir quittée, reste certainement inférieur aux chiffres de l'année précédente, c'est-à-dire de 1933, mais le mouvement accuse toutefois un progrès dans ce sens. On annonce de diverses communes qu'il n'existe plus de dissidents. Dans d'autres communes, il faut s'attendre à un résultat semblable, étant donné que le mouvement de rentrée n'est pas encore complètement terminé. Des démissions sont de plus en plus rares.

La ville sans crime

TENTERDEN (Kent), 18. — Quand le nouveau procureur général fera son entrée au palais de justice à Tenterden, on le recevra poliment et on lui fera sans doute cadeau d'une belle robe de chambre. Car il n'aura guère à faire dans cette ville. Depuis plusieurs années, aucun crime n'y a été commis ; pas même un délit assez important pour être poursuivi.

Les quatre constables ont pourtant l'œil ouvert. Mais où il n'y a rien, le constable même perd ses droits. Interrogé sur cette vertueuse ville, un psychologue répondit que les gens de Tenterden devaient avoir une aversion congénitale du crime. Etre policier à Tenterden, c'est vraiment le métier idéal...

Les sports

HOCKEY SUR GLACE

Lausanne I bat Young-Sprinters I 7 à 0

(7-0, 0-0, 0-0)

Pour sa dernière rencontre avant son tournoi annuel, Young-Sprinters rencontrait hier à la patinoire la forte équipe de Lausanne, finaliste du championnat suisse, série B. La lutte était bien inégale, mais les locaux, après un début peu prometteur, ont su se ressaisir et tenir tête aux fougueux Lausannois qui pratiquent pourtant un jeu bien supérieur. Malgré de belles qualités d'énergie, les locaux n'ont, semble-t-il, pas accompli de grands progrès. Ils manquent totalement du sens du jeu d'équipe et pratiquent presque toujours des descentes individuelles. De plus, le manque de rapidité et l'imprécision de leurs shots ne peuvent leur permettre de marquer. Signalons tout de même la belle partie fournie par le gardien de Young-Sprinters qui, malgré quelques erreurs commises au cours du premier tiers-temps, fournit un gros effort, tant il eut à faire tout au long de la rencontre. En avant, deux joueurs seulement sortent du lot : Vuillomenet et Seifert. Notons également la bonne volonté du nouveau «back» Chappuis, qui comble son manque de pratique du jeu par une belle énergie.

Tous les joueurs lausannois sont à féliciter, Toffel tout particulièrement, que nous avons vu évoluer à nouveau avec grand plaisir.

Souhaitons que Young-Sprinters se rende compte des efforts qu'il a encore à fournir pour améliorer son jeu et sa tactique. Disposant de l'avantage important d'une patinoire artificielle, il se doit de former une équipe bien supérieure.

PATINAGE

Au club des patineurs

Le club des patineurs de Neuchâtel avait organisé, dimanche, différents «tests» de l'Union suisse de patinage et de l'Association romande de patinage. Voici la liste des membres qui ont passé ces «tests» avec succès :

U. S. P. «Test» de 2me classe, M. Mugeli H., Neuchâtel ; 3me classe, M. Stämpfli, Saint-Imier ; 4me classe, Mlle Blanc D., Neuchâtel, et M. Stämpfli, Saint-Imier.

A. R. P. «Test» de 1re classe, M. Gerschwiler A., Neuchâtel ; 2me classe, MM. Gerschwiler A. et Benkert P., Neuchâtel ; 3me classe, MM. Gerschwiler A. et Benkert P., Neuchâtel ; 4me classe, M. Gerschwiler A., Neuchâtel ; 5me classe, M. Gerschwiler A., Mlle Richter A., M. Clerc Chs, Neuchâtel et Mlle Lavanchy R., la Coudre ; 6me classe, MM. Gerschwiler A., Gerschwiler H., Détraz A., Neuchâtel ; Mlle Winzenried I., Bienne ; Mlle de Coninck J., Lausanne ; M. DuPasquier, Lausanne ; Mlle Hildenbrand S., Saint-Blaise ; M. Schilling C., Bienne.

Ces «Tests» ont été jugés par MM. Mennerich, de Lausanne ; Tieche J. O., de la Chaux-de-Fonds ; Gonset A., d'Yverdon ; Mugeli H., de Neuchâtel et Benkert P., de Neuchâtel.

BILLARD

La Chaux-de-Fonds bat Neuchâtel 6 à 3

Dimanche, dans son local, notre première équipe disputait le match retour contre la Chaux-de-Fonds. Gagnant par 5 à 4 à la Chaux-de-Fonds notre équipe, handicapée par la maladie de son meilleur matcheur Kaeser (remplacé par un joueur de la seconde équipe) perdit par 6-3. Relevons toutefois les belles parties fournies par Wannenmacher, qui a gagné ses trois matches et qui est, de ce fait, premier au classement général. Signalons surtout la dernière partie Wannenmacher-Zumstein, dans laquelle le premier avait à un moment donné 66 points de retard (39 pour 105). Wannenmacher, faisant preuve d'un beau cran terminait ses 200 points, laissant son adversaire à 187.

Un violent incendie éclate en Thurgovie

Dix-huit personnes sont sans abri

FRAUENFELD, 18. — Pendant la nuit, un incendie que l'on croit dû à un court-circuit a éclaté dans une grange à Lustdorf, près de Thundorf. Le vent soufflant avec une violence exceptionnelle, le feu s'étendit rapidement. Trois maisons avec deux granges et écuries furent la proie des flammes.

Trois familles, comptant 18 personnes, sont sans abri. Une faible partie du mobilier a pu être sauvée. Les fourrages et les outils aratoires sont restés dans les flammes. Les trois entreprises agricoles étaient assurées pour un total de 56,000 fr.

Un beau legs

FRIBOURG, 18. — Mlle Athénais Clément a légué en faveur de diverses œuvres philanthropiques une somme d'environ 175,000 francs.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Les assises annuelles du Club alpin

Le lundi 14 janvier dernier, la Section neuchâteloise du Club alpin suisse tenait ses assises annuelles. De l'excellent rapport présenté par son président, M. Pierre Berthoud, nous nous permettons d'extraire ce qui suit :

Au 31 décembre 1934, l'effectif de la Section comptait 525 membres. La fréquentation aux séances mensuelles accuse une moyenne de 98 auditeurs, chiffre prouvant la belle vitalité de la société.

La cabane de Bertol a été visitée par 868 touristes. Elle sera agrandie au cours de l'année présente et pourra contenir environ 45 couchettes, en augmentation d'une quinzaine sur le chiffre actuel.

La cabane de Saleinaz a abrité 515 visiteurs.

Le poste de secours des Haudères a été alarmé une fois, lors d'un accident mortel survenu à la Dent des Bouquetins.

La section a pris sous son patronage la réfection et le marquage des sentiers des forêts de Chaumont et de Serroue. Ce travail utile qui rendra de réels services aux promeneurs sera commencé au cours de la saison prochaine.

Le groupe des jeunes dit «Organisation de la jeunesse» continue sa marche ascendante d'une façon réjouissante. Il en est de même de la sous-section «Chasseron» au Val-de-Travers, habilement dirigée par son excellent président, M. Oscar Grisel, ainsi que de notre groupe de ski.

Le président sortant de charge ayant décliné une réélection a été remplacé par M. Jean Béraneck.

Le banquet annuel qui est le corollaire obligé de l'assemblée générale a été célébré samedi 16 courant dans la salle à manger de l'Hôtel Terminus. M. Emile Haller s'est vraiment surpassé et nous l'en félicitons chaleureusement. Fréquenté par une centaine de convives, nous pouvons dire qu'il fut réussi en tous points. Nous y avons fêté les 40 années de sociétariat de quatre de nos membres et quatre membres également reçurent l'insigne des 25 années.

Nous avons eu la joie d'entendre un beau toast à la patrie prononcé par notre collègue M. Pierre Monney, des Verrières, et M. Jean Ruedin, vice-président nous apporta le salut cordial du comité central dont le siège actuel est à Sion. E. S.

Section Cobac de Neuchâtel

Dans son assemblée générale du 20 janvier, la section COBAC de Neuchâtel, après avoir entendu le rapport d'activité pour 1934 ainsi que diverses communications de la direction centrale, a réélu son comité pour 1935 comme suit : président M. Georges Hégelbach ; vice-président M. Georges Dreyer ; secrétaire-caissier M. Dino Campodonico ; assesseurs MM. Alexandre Gerber et Fritz Humbert-Droz.

Depuis sa fondation le 30 juin 1933, la section a augmenté son effectif de 15 à 80 membres, à quoi il y a lieu d'ajouter une vingtaine de membres qui ont été détachés de la section de Neuchâtel pour créer la section de la Côte.

Union tessinoise

La société de musique «Union tessinoise» a eu son assemblée générale dimanche 10 février. L'effectif des musiciens était fortement représenté. Après liquidation de divers points intéressant la société, on procéda à la nomination du nouveau directeur en la personne de M. Pelati bien connu dans notre ville. Vient le renouvellement du comité; M. J. Bernasconi ami et ancien directeur de la société est nommé président. Les autres membres du comité sont ensuite nommés à l'unanimité. Nous ne doutons pas qu'avec l'activité du nouveau directeur et du nouveau président la «Tessinoise» reverra encore des beaux jours et saura garder l'honneur qu'elle s'est acquis pendant plus de 42 ans.

Caisse maladie suisse «Grütli» section de Neuchâtel

Le samedi 16 février se réunissaient les membres de la caisse maladie suisse «Grutli» pour prendre connaissance des rapports annuels, sous la présidence de M. A. Ginnel.

Aussi complet que précis, le rapport présidentiel relève la marche ascendante de cette utile institution. M. H. Luthy, ainsi que son épouse, auxquels incombe le travail parfois ingrat de la gérance, fait défiler devant l'assemblée toutes les opérations de la caisse, signale la parfaite entente avec MM. les médecins, la suppression prochaine du 15 pour cent réclamé aux membres malades, le résultat financier du match au loto.

La section de Neuchâtel compte à ce jour 1068 membres (hommes, femmes et enfants). Les départs, démissions et exclusions donnent le chiffre de 96. 708 bulletins de malade ont été délivrés, 364 aux adultes et 344 aux enfants. Le montant des cotisations est de 40,981 fr. 35 contre 37,030 fr. 80 aux dépenses. Les enfants, pour lesquels la caisse a payé 9702 fr. 10 pour les frais de médecin et pharmacie et dont les cotisations se montent à 7492 fr. 50, laissent un déficit de 2209 fr. 60 (5360 fr. 40 en 1933).

Le comité pour 1935 est formé comme suit : MM. A. Ginnel, président ; H. Aebersold, vice-président ; A. Duplain, secrétaire ; H. Luthy, gérant ; Mme F. Luthy, assesseur.

Les visiteurs des malades sont confirmés dans leurs fonctions, soit Mme A. Burkhalter et M. R. Gafner. Les vérificateurs des comptes sont : MM. L. Sandoz, P. Vuitel, O. Roulet, H. Miéville et J. Pétremand. Rdo.

CHEZ BERNARD
VENDREDI APRÈS-MIDI, 3 h.
PRÉSENTATION DE GALA de
Little WOMEN
(les 4 filles du Dr Marsch) en version originale avec les sous-titres en français.
C'EST UN GRAND FILM...
avec une GRANDE VEDETTE:
CATHERINE HEPBURN

Un terrible ouragan a soufflé dimanche sur l'Allemagne

BERLIN, 18 (D. N. B.) — L'ouragan qui a soufflé sur l'Allemagne toute la nuit et la journée de dimanche a causé des dégâts importants et fait deux victimes. A Breslau, une femme a été tuée par un mur qui s'est écroulé et à Halle, un garçon de cinq ans a été atteint et tué par un arbre déraciné.

A Mühlheim, sur la Ruhr, les dégâts sont particulièrement graves et 36 familles, comptant quelque 200 personnes, sont sans abri. La tempête a fait rage aussi sur les côtes du nord de l'Allemagne et la navigation a été presque entièrement paralysée.

Communiqués

Le style publicitaire

Une annonce, un prospectus, ne doivent pas être rédigés de la même façon qu'un article de journal, par exemple, ou qu'un roman La publicité exige un style spécial, un style qui persuade, convainc, en un mot, un style qui «vend».

C'est de ce style que nous entretiendra ce soir, au Club de Publicité, M. Frédéric Scheurer fils, privat-docent à l'Université M. Scheurer ne se bornera pas à traiter des lois qui dominent le style publicitaire. Par l'étude de cas pratiques, il s'efforcera de donner quelques formules permettant de concevoir et de rédiger une annonce efficace.

Chacun est cordialement invité à cette conférence, qui aura lieu ce soir, à Beau-Rivage, salle du bar.

Audition Pierre Jacot

M. Pierre Jacot, le réputé professeur de violon de notre ville, offre une soirée publique et gratuite le jeudi 21 février à la grande salle des conférences et présente un groupe de quelques-uns de ses élèves, violonistes, dans un programme varié allant de Vivaldi à Saint-Saëns et Fauré.

Nul doute que ces jeunes violonistes, sérieux amateurs et professionnels, ainsi que leur énergique et distingué professeur ne fassent salle comble jeudi soir.

Conférence Georges Oltramare

C'est vendredi 22 février, à la Grande salle des conférences, que Neuchâtel aura le plaisir d'applaudir Georges Oltramare, l'étincelant causeur qui parlera d'un sujet qu'il est «le mieux» qualifié pour traiter en Suisse : «le rire et la politique».

Il est prudent de réserver ses places à l'avance quand on se rappelle le succès que M. Oltramare a obtenu dans les conférences qu'il a déjà données dans notre ville.

Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS : 7 h., Culture physique. 7 h. 15, Prévisions météorologiques. 12 h. 29, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 12 h. 30, Informations. 12 h. 40, Disques. 15 h. 59, Signal de l'heure. 16 h., Concert par le petit orchestre R. L. 18 h., Leçon de maréchalerie. 18 h. 25, Pour les enfants. 18 h. 45, Valses par l'O. R. L. 19 h., Causerie sur le roman français contemporain par M. Guyot. 19 h. 20, Musique d'opérette par l'O. R. L. 19 h. 50, Le problème de l'orientation professionnelle, causerie par M. Schwar. 19 h. 59, Prévisions météorologiques. 20 h. 10, Programme de Monte-Ceneri. 21 h. 10, Informations. 21 h. 20, «Monsieur Vernet», comédie de Jules Renard. 22 h. 30, Prévisions météorologiques. 22 h. 31, Les travaux de la S. d. N.

Télédiffusion: 7 h. 15 (Stuttgart), Concert. 10 h. 20, Programme de Munster. 11 h. 30 (Lyon la Doua), Quintette Thévenin. 14 h. (Lyon la Doua), Informations. Disques. 15 h. 30, Programme de Munster. 22 h. 30 (Vienne), Concert Benatzky, Concert varié. Musique de danse.

MUNSTER : 10 h. 20, Radio scolaire. 12 h., 12 h. 40 et 15 h. 30, Concert par l'O. R. S. A. 16 h., Programme de Sottens. 18 h., Disques. 18 h. 30, Conférence médicale par le Dr Decoppet. 19 h. 25, Conférence par M. Kaelin. 20 h. (Zurich), Allocution de M. Minger sur le projet de loi militaire, avec intermèdes musicaux. 21 h. 55, Concert par l'O. R. S. A.

Télédiffusion : 9 h. 15 (Fribourg-en-Brisgau), Concert. 22 h. 15 (Francfort), Informations. Demi-heure variée. Concert d'orchestre. 24 h. (Francfort), Concert choral. Concert par l'Orchestre symphonique du Reich.

MONTE-CENERI : 12 h. et 12 h. 33, Concert par le Radio-orchestre. 13 h. 05, Disques. 15 h. 15, Radio scolaire. 16 h., Programme de Sottens. 19 h. 15, Disques. 20 h., Concert par l'O. R. S. I.: Oeuvres de compositeurs suisses contemporains. 21 h., Musique.

Télédiffusion (Programme européen pour Neuchâtel) : 12 h. (Vienne), Concert par l'Orchestre de la station. Informations. Musique de Ziehrer. Disques. 15 h. 20 (Vienne). Pour madame et pour les enfants. 16 h. 05 (Francfort), Concert par l'Orchestre de la station avec le concours de solistes. 18 h. (Grenoble), Festival Henri Février. 20 h. (Darmstadt), Informations. Relais du Grand Opéra : «Tosca», opéra de Puccini. 21 h. 15 (Vienne), Concert européen : Chœur de l'Opéra de Vienne. 22 h. (Paris P. T. T.), «Miss France», comédie de Georges Berr et Louis Verneuil. 23 h. 30 (Paris P. T. T.), Informations. Musique de danse.

RADIO-PARIS : 13 h., Musique légère. 19 heures, Chronique maritime. 19 h. 10, Causerie agricole. 19 heures 30, Causerie. 20 h., Radio-dialogue. 20 h. 30, Causerie. 20 h. 45, La vie pratique. 21 h., Causerie sur la virtuosité. 21 h. 45, Extraits d'opéras. 23 h. 30, Musique de danse.

POSTE RADIO-COLONIAL : 15 h. 30, Grand concert.

BUDAPEST : 17 h., Orchestre de l'opéra. 19 h. 30, «Le Vaisseau fantôme», de Richard Wagner.

BUCAREST : 20 h. 05, Concert symphonique.

FRANCFORT: 20 h. 10, «La Tosca», drame musical de Puccini.

STUTTGART: 20 h. 15, Symphonie fantastique, d'Hector Berlioz.

LONDRES REGIONAL : 20 h. 45, Concert par l'Orchestre philharmonique de Liverpool.

HILVERSUM : 20 h. 45, «Sang polonais», opérette de Nedbal. 22 h. 40, Concert de musique russe.

HUIZEN : 20 h. 55, «St-Dominicus», oratorio de M. Evert Haak.

BRUXELLES (émission flamande): 21 h., Orchestre symphonique.

LONDRES (Droitwich): 21 h., «Le Soldat de Chocolat», opéra-comique d'O. Straus.

VIENNE: 21 h. 15, Concert européen.

PARIS P. T. T. : 22 h., «Miss France», comédie de Georges Berr et Louis Verneuil.

RADIO-ALGER : 22 h. 05, Musique de chambre.

FRANCFORT: 1 h., L'Orchestre symphonique national socialiste du Reich.

Carnet du jour

Théâtre : 20 h. Séances de Zofingue.

CINÉMAS

Palace: Itto.
Caméo: Le chant du Nil.
Chez Bernard: Famille nombreuse.
Apollo: Le masque qui tombe.

Nouvelles économiques et financières

Bourse de Neuchâtel, 18 févr.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
d = demande o = offre

ACTIONS			OBLIGATIONS	
Banque Nationale	—.—		E. Neu 4 % 1931	92.50
Crédit Suisse	582.—	d	» 2 ½ 1932	94.50 o
Crédit Foncier N	527.—	d	C. Neu. 3 ½ 1888	91.— d
Soc. de Banque S.	425.—	d	» » 4 % 1899	—.—
La Neuchâteloise	390.—	d	» » 4 ½ 1931	100.—
Câb. el. Cortaillod	3350.—	d	» » 4 % 1931	99.50 d
Ed. Dubied & Cie	200.—	o	» » 3 ½ 1932	92.—
Ciment Portland.	—.—		J.-d.-F. 4 % 1931	72.— d
Tram. Neuch. ord.	510.—	o	Locle 3 ½ 1898	—.—
» » priv	520.—	d	» 4 % 1899	88.— o
Neuch.-Chaumont	—.—		» 4 ½ 1930	80.— o
Im. Sandoz Trav.	—.—		St-Bl. 4 ½ 1930	97.— d
Salle d. Concerts	250.—	d	Banq. Cant. N. 4 %	97.— d
Klaus. . .	250.—	d	Créd. Fonc. N. 5 %	103.75 d
Etabl. Perrenoud.	420.—	o	E. Dubied 5 ½ %	100.— o
OBLIGATIONS			Cim. P. 1928 5 %	100 — d
E. Neu. 3 ½ 1902	95.—	d	Tramw. 4 % 1903	96.— d
» 4 % 1907	96.50	d	Klaus 4 ½ 1931	96.— o
			Et. Per. 1930 4½	—.—
			Such. 5 % 1913	—.—
			» 4 ½ 1930	90.— o

Taux d'escompte : Banque Nationale 2 %

Bourse de Genève, 18 févr.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nat. Suisse	—.—	4 ½ % Féd. 1927	—.—
Crédit Suisse.	582.50	3 % Rente suisse	—.—
Soc. de Banque S	429.—	3 % Différé	90.25 d
Gén. él. Genève B	225.— d	3 ½ Ch. fed. A. K	94.55
Franco-Suis. élec	292.50 m	4 % Fed. 1930	101.50 o
» » priv	—.—	Chem. Fco-Suisse	493.—
Motor Colombus	225.—	3 % Jougne-Eclé.	440.— d
Ital.-Argent. elec	103 —	3 ½ % Jura Sim.	91.25
Royal Dutch	289.50	3 % Gen. à lots	120.50
Indus. genev. gaz	675.— o	4 % Genev. 1899	431.—
Gaz Marseille	340 — d	3 % Frib. 1903	455.—
Eaux lyon. capit.	447.50 m	7 % Belge.	—.—
Mines Bor. ordin.	-	4 % Lausanne.	497.50 m
Totis charbonna	163.—	5 % Bolivia Ray.	137 —
Trifail	8.—	Danube Save.	44.35 m
Nestlé	784.—	5 % Ch. Franç. 34	1044.— o
Caoutchouc S. fin.	18.50 m	7 % Ch. t. Maroc	1079.—
Allumet. suéd. B	12.40	8 % Par.-Orléans	—.—
		6 % Argent. céd.	—.—
		Cr. t. d'Eg. 1903	208.50 m
		Hispano bons 6 %	193.—
		4½ % Totis c. hon	—.—

Vingt actions baissent, 13 montent et 11 ans changement. Obligations moins fermes. Neuf changes en baisse minime et 5 inchang. Dollar 3.08 7/8 (— 1/8). Livre sterling 15.05 (— 1 ½), Italie 26.21 ¼ (— 2 ½), Amsterdam 208.82 ½ (— 5 c.), Scandinaves (— 5 c.).

Mercredi 6 mars, 1re audience du
TRIBUNAL SECRET
Il ne sera pas envoyé de convocations personnelles

Bourse (Cours de clôture)

BANQUE ET TRUST	15 fév.	18 fév.
Banq Commerciale Bâle	170	168
Un. de Banques Suisses .	265	265
Société de Banque Suisse	429	428
Crédit Suisse	582	583
Banque Fédérale S. A. ..	239	236
S. A. Leu & Co	228 d	228
Banq pour entr élect. ..	587	585
Crédit Foncier Suisse ...	265	265
Motor Columbus	227	226
Sté Suisse indust Elect.	559	565 o
Franco-Suisse Elect ord.	290	295 o
I. G. chemische Untern.	490 d	480 d
Sté Suisse-Amér. d'El. A	30¾	31
INDUSTRIE		
Aluminium Neuhausen .	1630	1670
Bally S. A.	780	785
Brown Boveri & Co S. A.	57	56
Usines de la Lonza	78	78
Nestlé	780	784
Entreprises Sulzer	265	269
Sté Industrie Chim. Bâle	3725	3750
Sté ind Schappe Bâle ..	630	627
Chimiques Sandoz Bâle .	5300 d	5375 d
Ed Dubied & Co S. A. ..	200 o	200 o
J Perrenoud Co, Cernier	430 o	420 o
Klaus S A Locle	250 d	250 d
Sté Suisse Ciment Portl.	648	640 d
Câbles Cortaillod	3300 d	3450 o
Câbleries Cossonay	1475 d	1475 d
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Bemberg	53 d	55 d
A. E. G	14 d	14
Licht & Kraft	175 d	—.—
Gesfürel	57	57 o
Hispano Americana Elec.	780	780
Italo-Argentina Electric.	103½	103¼
Sidro priorité	47 d	47
Sevillana de Electricidad	161	162
Allumettes Suédoises B .	12	12
Separator	45½	45 d
Royal Dutch	294	292
Amér Europ Secur. ord.	13¾	13½

COURS DES CHANGES

du 18 février 1935, à 17 h.

	Demande	Offre
Paris	20.34	20.42
Londres	15.05	15.11
New-York	3.06	3.12
Bruxelles	72.—	72.25
Milan	26.10	26.30
Berlin	123.70	124.20
Madrid	42.15	42.35
Amsterdam ...	208.65	209.05
Prague	12.85	13.—
Stockholm	77.50	78.—
Buenos-Ayres p.	75.—	79.—
Montréal	3.05	3.12

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Rapport de gestion des C. F. F.

La direction générale des chemins de fer fédéraux soumet au conseil d'administration son rapport sur la gestion pendant le quatrième trimestre de l'année écoulée. Selon ce rapport, les recettes d'exploitation de l'année 1934 s'élèvent à 332,58 millions de francs et les dépenses d'exploitation à 235,86 millions de francs

Par rapport à l'année précédente, les dépenses ont subi une certain diminution par suite de la réduction des traitements et des salaires, ainsi que des mesures d'économie. Les dépenses en plus portent sur l'entretien des installations mécaniques et électriques, les frais de réclame et divers, les dépenses de construction à la charge du compte d'exploitation.

La navigation sur le lac de Constance a bouclé son compte annuel pour 1934 par un déficit approximatif de 210,780 fr. sur un total de recettes d'exploitation de 590,470 fr.

Banque nationale suisse

Pendant la seconde semaine de février les demande de devises se sont encore ralenties. Selon la situation au 15 février, l'encaisse-or a diminué de 9,5 millions et s'élève à 1813,4 millions. Les devises or par contre se sont accrues de 2,5 millions et se montent à 6,2 millions. Les autres postes de l'actif n'accusent également que des changements insignifiants.

Au passif, les rentrées de billets qui s'élèvent à 21,7 millions, ont réduit la circulation des billets à 1277,4 millions, chiffre le plus bas enregistré depuis 1931. Les autres engagements à vue se sont accrus pendant cette semaine de 16,1 millions et se montent à 621,1 millions.

Au 15 février, les billets en circulation et les autres engagements à vue étaient couverts à raison de 95,84% par l'or et les devises or.

Traité de commerce belgo-suisse

Le département de l'économie publique et le comte d'Ursel, ministre de Belgique, à Berne, ont signé samedi un avenant au traité de commerce conclu le 26 août 1929 entre la Suisse et l'Union douanière belgo-luxembourgeoise. Un protocole règle d'autre part, diverses questions concernant les échanges de marchandises entre les deux pays.

Crédit foncier suisse, Zurich

L'assemblée générale a approuvé la répartition proposée du bénéfice. Il sera donc distribué un dividende de 6 % (7 % l'année précédente), 300,000 fr. seront versés au fonds de réserves et 400,000 fr. portés à compte nouveau.

Commerce extérieur allemand

La balance commerciale de janvier accuse un déficit de 105 millions de Rm. contre un déficit de 45,6 millions en décembre 1934 et de 22 millions en janvier 1934. Ce fort recul est dû à la diminution des exportations qui ont passé de 354 millions de Rm. en décembre 1934 à 299 millions de Rm. en janvier 1935.

A TRAVERS LA PRESSE

La démission de M. Schulthess

Les enfants d'Ugolin dévorent leur père, écrit avec une douce ironie M. René Payot, en parlant au « Journal de Genève » de la démission de M. Schulthess et de l'initiative de crise :

Avant de quitter le gouvernement, M. Schulthess a accepté de combattre devant les Chambres la fameuse initiative dite de crise et de préparer le message qui doit renseigner le peuple sur ce projet utopique et dangereux. On lui saura gré d'assumer ce travail considérable; nul mieux que lui ne connaît le fonctionnement de l'étatisme que l'initiative pousse jusqu'à ses dernières conséquences; elle est, en effet, l'aboutissement absurde, mais logique, d'une politique que nous n'avons cessé de combattre et qui donnait à la Confédération le rôle de la Providence; lorsqu'on voit que les subventions qu'il distribua ont passé, en vingt ans, de 20 à 200 millions, on comprend que, dans tous les milieux, on ait fini par considérer l'Etat comme un génie tutélaire et bienfaisant dont la puissance est illimitée. M. Schulthess, il faut le reconnaître, a prodigué maintes fois des avertissements et montré que les forces de la Confédération avaient des limites, mais, mise en marche, la machine ne pouvait plus être arrêtée.

On est heureux d'entendre le grand sourcier de notre vie publique s'exprimer avec autant de pertinence sur un projet qui est une grande tromperie, et employer sa baguette magique à taper sur les doigts de ceux qui bâtissent des châteaux en Espagne. Mais il sera difficile de ramener un peuple gâté par l'Etat à une plus saine appréciation des choses. Il est assez émouvant de voir un homme d'Etat, au moment de sa retraite, consacrer ses dernières journées de pouvoir à renverser la vapeur d'un convoi qu'il a contribué à faire partir et dont il ne peut plus contrôler la vitesse.

Vote des femmes

On sait que le grand quotidien français « Le Matin » a entrepris une ardente campagne pour le vote des femmes. Le colonel de la Rocque, le fameux chef des Croix-de-Feu, émettait à ce propos ces réflexions d'ordre général dans un des récents numéros de cet organe :

Un fait indiscutable est l'inaptitude actuelle de notre suffrage universel à concrétiser l'opinion du pays. Je pourrais citer des départements élisant d'un élan des candidats communistes sans adopter leurs doctrines... La représentation populaire a besoin d'être affranchie des comités féodaux, des recommandations parlementaires; sinon elle sera de plus en plus inapte à refléter l'opinion véritable du pays.

Elle a aussi besoin d'être complétée. Comment le serait-elle sans le vote féminin ? Mais l'apport des suffrages de l'autre sexe fera intervenir dans les élections une masse considérable et nouvelle, susceptible de rompre l'équilibre imparfait auquel nous sommes accoutumés. Certains esprits timides craignent d'y voir sombrer les liens des vieilles disciplines du foyer français. Il serait imprudent de se baser sur les résultats obtenus dans les pays slaves, germaniques ou anglo-saxons, tant l'humeur française contient d'originalité. Les précédents extérieurs ne peuvent nous offrir que des aperçus approximatifs sur l'influence du coefficient féminin dans le mécanisme des consultations populaires. Rien ne serait plus dangereux que de pratiquer à cet égard un optimisme à priori; l'individualisme national risquerait de déjouer tous les calculs. Le vote féminin a pour inévitable corollaire le vote familial, celui-ci ajoutant l'intervention de la cellule sociale à l'intervention des éléments qui la composent, l'encadrent, assurent son accroissement.

Le suffrage universel complété de la sorte recevra un tel surcroît de force vive qu'il conviendra d'en assurer le fonctionnement équitable, réglé, harmonieux. Le serait-il si l'abstentionnisme, trop souvent pratiqué par les hommes s'accompagnait d'une ruée de leurs compagnes et de leurs sœurs vers les salles de scrutin ? Le vote obligatoire est la condition « sine qua non » du vote féminin et familial.

La réponse du Reich

Si la réponse allemande aux accords de Londres a été si évasive, la faute en est bien un peu à M. Pierre Laval, écrit Pertinax à « L'Echo de Paris » :

Les commentaires officieux français qui se sont propagés, vendredi soir, sont à l'image de M. Laval. Ce ministre ne parvient pas à s'établir sur une ligne tant soit peu fixe et clairement définie. A Londres même, il a donné un exemple insigne de la confusion de sa pensée. Appelé à formuler les conditions préalables auxquelles le gouvernement français subordonne la suppression des clauses militaires de Versailles (1er février, séance du matin), il s'embourba à ce point qu'un de ses fonctionnaires dut le secourir. Il continue. En octobre, quand il échangea le ministère des colonies contre le Quai d'Orsay, il voulait poursuivre l'accord direct avec l'Allemagne. Les événements l'ont peu à peu repoussé dans une direction opposée. Sans cesse, il essaie de tergiverser.

Beaucoup plus nette est la réaction de Londres. Pour commencer, des voix officieuses déclarent (si l'on en croit la dépêche Havas) que les gouvernements français et anglais devront adresser à Berlin une réponse commune et que les propositions du 3 février, pacte du Nord-Est compris, forment un bloc dont la convention aérienne ne saurait être détachée. Mais nous redoutons que la mollesse et l'incertitude de M. Laval ne finissent, à la longue, par devenir contagieuses. N'oublions pas qu'en dehors du « Foreign Office » nombre d'Anglais importants se sont prononcés pour l'entente avec Berlin et que l'Allemagne disposerait, dans des pourparlers anglo-allemands, d'un objet d'échange susceptible de lui valoir quelque complaisance: des revendications très modérées en ce qui concerne le développement de sa marine.

Courrier graphologique

Monique K. Vous êtes vibrante comme une harpe éolienne, impulsive et nerveuse, sensible à tout ce qui traverse votre ciel; l'esprit, l'âme et le corps sont troublés par une multitude d'altérations émotives que vous subissez, l'une chassant l'autre. L'organisme ressent une certaine fatigue et n'a plus la souplesse d'adaptation d'autrefois. L'énergie est toute morale et s'appuie sur une évidente bonne volonté, petite force qui se renouvelle au jour le jour et qui stimule le courage de vivre. Vous trouvez également un grand réconfort à laisser votre pensée et votre imagination fraterniser avec le rêve qui prépare l'avenir et facilite le sacrifice. Cet élancement de l'esprit nourrit votre enjouement et tient l'âme ouverte à la vérité tout en donnant au jugement une pointe de critique un peu malicieuse, mais bienveillante qui va taquiner le dessous de bien des choses... car vous êtes fine à vos heures tout autant qu'adroite à vous faire agréer de qui bon vous semble. Votre écriture parle d'une nature sensible et soumise aux influences, qui essaie d'organiser et d'équilibrer sa vie au mieux des circonstances, faisant valoir ses aptitudes pratiques au profit des autres et laissant parler son cœur de femme toujours disposée à s'oublier pour ceux qu'elle aime.

Claudio. Votre équation psychologique pourrait s'énoncer comme suit : Mentalité de clerc — Wille zur Macht. — En effet, le pathos de la volonté et celui du sentiment donnent les résultantes suivantes : autonomie, puissance d'action, initiative, autodiscipline, profondeur, dignité, bonté, altruisme, humanitarisme, esprit chevaleresque, idéalisme, passionnalité, émotivité, sensibilité. — Les facteurs intellectuels sont représentés en jugement, raison, logique, concentration, puissance de conception, Weitblick, discernement des valeurs, analyse et synthèse, précision, comparaison, interprétation, affirmation, simplification. — D'une part donc, votre vigoureuse vitalité exige son expression en activité sociale. D'autre part, votre tempérament d'érudit et d'écrivain, d'artiste et d'orateur se prête au service de l'idée, aussi bien dans la concentration et la méditation que par la vulgarisation. Il y a en vous un réaliste et un idéaliste, tout deux assoiffés de perfection, de justice et de beauté. Cela représente une valeur sociale énorme en notre époque de déliquescence. Une éducation parfaite et une distinction de race garantissent la correction des moyens. Vous avez bien placé votre ambition. Notre système politique a besoin d'éléments pareillement vitalisants et d'une si belle tenue morale.

Dany. C'est un cœur simple et affectueux aux impulsions quasi féminines quant à la tendresse des sentiments, un homme sensible et intelligent, actif et débrouillard; son caractère n'est pas très ferme, mais son tempérament lui vient en aide et sa volonté s'emploie utilement à l'accomplissement des devoirs et des corvées quotidiennes. Il est très sociable et profite des agréments et des plaisirs que les occasions peuvent offrir, étant généreux de son temps et de son argent, mais sans tomber dans la dissipation. Il craindrait, du reste, de se compromettre, car il tient à sa bonne réputation. S'il aime la vie large et point trop exigeante en fait de discipline, il n'en surveille pas moins attentivement les grandes lignes de ses intérêts. Il sait organiser son train d'existence avec un savoir-faire et une méthode suffisants, ne méprisant pas les choses nouvelles et ne craignant pas de prendre des initiatives qui engagent sa responsabilité. C'est un homme honnête qui a ses malices et ses faiblesses, mais dont le cœur est accessible à tous les bons sentiments et dont la piété entretient et affine certain idéal qu'on rencontre rarement chez un homme de sa classe.

E. S. 99. a. Par tempérament vous disposez d'une énergie agressive qui regarde en face les problèmes de la vie et tend à les résoudre à fond, nettement. C'est le «entweder-oder» d'une nature sensible et entière qui regarde comme hostile ce qui ne s'adapte pas à ses sentiments ou à ses conceptions et dont l'honnêteté se dresse, inquiète et jalouse, devant l'inconnu que la perspicacité de l'intelligence n'arrive pas à pénétrer. Votre cœur lui-même, avide d'amour, préparé à s'attacher fortement, passionnément, exclusivement, renforce cette tendance aux solutions brusquées et définitives. Homme du devoir, vous serez exigeant dans la vie domestique et passablement épineux d'humeur aux heures ternes, récriminateur, critique, opiniâtre et enferré dans vos idées aux jours troubles. Mais votre fidélité et votre dévouement seront sans borne. Il suffit d'acquérir une douceur qui sera la plénitude de votre force, pour résoudre harmonieusement et au sein de la bonté indulgente tous les conflits que la crise d'adaptation entraîne nécessairement à sa suite. Votre cœur affectueux saura toujours vous inspirer l'attitude de tendresse virile qui entretient la flamme de la « Seelenverwandtschaft ».

E. S. 99. b. Cette écriture présume d'un degré relativement élevé de mobilité sentimentale et d'habileté psychologique. Elle exprime une spontanéité rendue hésitante et irrésolue par quelque débilité nerveuse qui empêche les actes d'aboutir avec l'énergie du départ. Ce ralentissement est peu visible pourtant, étant donné l'aisance du geste et la souplesse d'adaptation. Il influe pourtant sur l'absolue sincérité des intentions, lesquelles sont mélangées d'un calcul instinctif et d'une tactique subtile à l'égard de la vérité toute simple, qui n'est considérée que comme un moyen de réussite et non comme un principe moral inébranlable. Cette nature très féminine est pourtant pleine de bonnes qualités du cœur et de l'esprit. Elle a l'âme sensible, assez sentimentale, bonne et compatissante, enthousiaste à ses heures — « schwärmerisch » — capable de se surpasser elle-même et de faire preuve d'énergie spasmodique. Bien que son caractère manque de fermeté et de stabilité, on trouve en elle de bons éléments d'endurance et de fidélité à ses affections. Et elle échappe à l'emprise et marque quelque insaisissabilité, elle évite ainsi de heurter de front la susceptibilité d'un partenaire pointilleux et tout d'une pièce. A elle, on conseillera la plus entière franchise, quoi qu'il en puisse coûter.

PHILOGRAPHE.

BON

Bon pour une analyse graphologique à prix réduit

Joindre au document à analyser le présent bon et la somme de 2 fr. 50 en timbres-postes, prix consenti spécialement aux lecteurs du journal, en indiquant dans l'intérêt même du scripteur, l'âge, le sexe et si possible la profession. — Adresser le tout à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Service graphologique, Neuchâtel.

Notre courrier graphologique est ouvert à tous les lecteurs du journal (abonnés et acheteurs au numéro).

Prière d'adresser les documents qu'on désire soumettre à l'examen du graphologue à la

Feuille d'avis de Neuchâtel Service graphologique

Joindre à l'envoi la somme de 2 fr. 50, ainsi que le bon permettant d'obtenir une consultation au prix réduit consenti spécialement aux lecteurs du journal.

Il n'est pas nécessaire que les demandes de consultation soient signées. Mais dans ce cas, elles devront être munies d'un pseudonyme sous lequel la réponse paraîtra dans le courrier graphologique.

LES ARTS ET LES LETTRES

Le mardi littéraire

La porte refermée

(Petit conte inédit)

— Je t'en prie, mon enfant, ferme cette porte.

François en voulait un peu à sa jeune, sa très jeune épouse d'ouvrir à chaque instant cette porte de cuisine d'où venaient, par bouffées massives, des senteurs de petits pois et de cotelettes grillées. Il travaillait à sa table et commençait à trouver un peu lourds ces chocs de vaisselle et de casseroles, cette voix aussi qui chantait des phrases banales et le distrayait de sa méditation. Il y a quelques semaines, au retour d'un beau voyage de noce, il avait retrouvé tous ces papiers fraternels, — un livre qu'il composait sur le symbolisme des cathédrales gothiques, — et d'un coup, son cœur s'était détaché des langueurs exquises d'une amoureuse vie pour se glisser dans la joie d'écrire.

Mais une femme qui vient de se livrer toute est jalouse même des pierres que son mari regarde. Elise sentait une inquiétude la mordre aux entrailles. « François ne m'aime déjà plus » soupirait-elle. Au lieu de vouloir le comprendre, elle l'agaçait de ses instances; elle ne pouvait consentir à s'effacer un peu, quand l'heure était venue, à s'enclore dans le mutisme aux minutes choisies, à patienter quand l'amour de François s'exilait vers les cathédrales.

— Je t'en prie, ferme cette porte.

Elle sursauta, puis elle fit un pas dans la chambre et posa la main sur la poignée :

— Alors, François, tu ne m'aimes plus ?

Que répondre ? Une telle énormité désarmait le jeune écrivain, lui qui mourrait d'ennui loin de la douceur de son foyer nouveau.

La porte se referma doucement. Et François restait là, maintenant, sans idée, la plume impassible sur la feuille pâle, le cœur pesant d'une douleur sourde. A la cuisine, la voix s'est tue; les pas claquent tristement sur les carreaux, la vaisselle n'a plus son rire bref et joyeux. Deux êtres qui s'adorent, une cloison les sépare; de l'un et l'autre côté, c'est l'inutile souffrance...

Et voici qu'Elise, brusquement, revint sur le seuil :

— Dis, François, je t'énerve ?

— Oh ! mon enfant, comme tu me comprends mal !

— Pourquoi veux-tu m'exclure de ta vie ? Il faut que je te voie, à toutes les secondes.

— Je t'aime, Elise, je t'aime, et ta présence m'est plus indispensable que l'air que je respire. J'ai besoin de te savoir là, dans ce foyer; ton pas, ta voix, tout ce murmure familier, c'est le chant de mon bonheur et je veux l'entendre, je veux... Mais de grâce, qu'il ne m'investisse pas tout entier ! Tu sais que j'ai du travail... Comprends-moi, ma toute chère enfant...

Il enveloppa ce mot d'une tendresse et d'une inquiétude si prodigieuses que la jeune femme, les yeux embués de larmes, se jeta dans ses bras :

— Oh ! pardon, pardon, je veux être sage.

Jean CHRESTIEN.

Petit carnet des lettres et des arts

Littérature

Les recherches d'un auteur polonais connu à l'étranger, surtout comme traducteur de chefs d'œuvre de la littérature française en polonais, M. Boy-Zelenski, l'ont amené à retrouver dans une des bibliothèques de Varsovie, quelques-unes des lettres de Mme Hanska, dont la correspondance est disparue et laisse une regrettable lacune dans les relations de Balzac et de l'Etrangère. La lettre où, pour la première fois, Mme Hanska fait mention de Balzac, est adressée à son frère, l'écrivain polonais, Henri Rzewuski, et est datée de Genève, le 10 décembre 1833. Mme Hanska et Balzac séjournèrent, en effet, à cette époque à Genève et devaient y passer le mois de janvier 1834. Cette date suit, en outre de près leur première rencontre, à Neuchâtel, fin septembre 1833. Comme la lecture de cette lettre le révèle, Mme Hanska a, en tout cas, gardé un souvenir enchanteur de la Suisse. Voici ce qu'elle écrit sur son séjour à Neuchâtel : « De ma vie, je n'ai passé deux mois aussi heureux et paisibles que les mois de juillet et d'août à Neuchâtel. J'ai fait des courses délicieuses dans le plus beau pays du monde, et quelles promenades ! Ma lettre ne serait qu'une nomenclature si je voulais énumérer les délicieux environs de Neuchâtel qui lui-même est placé dans la plus ravissante position... »

Le cinéma

La conquête de l'air ou l'histoire de l'aviation depuis Icare jusqu'à la coupe Schneider, voilà ce que la « London Film » se propose de nous montrer dans un prochain film.

Un journal manuscrit

Il existe dans les plaines de Koulskou, en Russie asiatique, un journal dont le tirage, si l'on peut dire, se monte à un seul exemplaire.

Il est connu sous le nom de «Gazetta Tundri», c'est-à-dire « Journal des Plaines », et il est entièrement écrit à la main.

Plusieurs colonnes sont laissées en blanc, de telle sorte que les lecteurs peuvent y ajouter le récit des événements importants de leurs villages.

L'exemplaire unique est envoyé à chacun des souscripteurs successivement; le dernier lecteur, dans chaque village, est tenu de le faire parvenir au souscripteur du village voisin, et ainsi de suite.

On ne dit pas si le journal, de la sorte enrichi, refait le trajet en sens inverse. Dans la négative, le dernier lecteur est, sans contredit, beaucoup plus favorisé que le premier, surtout s'il paie la même cotisation.

Le tricentenaire de l'Académie française

Elle avait été fondée pour « nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées »

Les quelques amis qui s'assemblaient régulièrement en 1633 dans la demeure de Conrart pour disserter des événements du jour et se communiquer leurs projets et leurs œuvres ne prévoyaient certainement pas que leur cercle devait donner naissance à l'Académie Française. Il y avait là Godeau, Chapelain, Desmaret, l'abbé de Cerisy, Malleville, d'autres encore. Ces assemblées duraient déjà depuis plusieurs années, lorsque Richelieu ayant conçu l'idée de créer un corps de lettrés destiné à étendre la renommée et l'influence de la France à l'étranger, fit pressentir à ce sujet les écrivains qui fréquentaient la maison de Conrart. Ceux-ci s'opposèrent d'abord à ce projet, puis craignant que le cardinal ne suspendit leurs réunions, ils se virent obligés d'accepter la proposition qui leur était faite. L'Académie était fondée en principe et dès le 13 mars 1634, on transcrivit dans un registre le procès-verbal des séances. Ceusay, Desmaret et Conrart furent nommés respectivement directeur, chancelier et secrétaire perpétuel. Le 2 janvier 1635, Louis XIV accordait à la nouvelle institution ses lettres de patentes. Cependant, le Parlement, se méfiant de l'autorité que prenait soudain la littérature dans la Constitution de l'Etat, refusa pendant deux ans d'enregistrer l'ordre royal. Mais Richelieu intervint personnellement et trois lettres de cachet ayant eu raison des plus récalcitrants, le Parlement finit par se soumettre. Il est des arguments contre lesquels il est dangereux de s'insurger.

Ce n'est qu'en 1636 que les académiciens atteignirent le chiffre fondamental de quarante, encore fut-on obligé, pour faire le nombre, de leur adjoindre déjà des écrivains médiocres qui n'avaient aucun titre à l'immortalité. « Le but de cette compagnie, notait à l'époque Pelisson, était de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple ou dans la foule des palais et dans les impuretés de la chicane, ou par le mauvais usage des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire mais autrement qu'il ne le faut. » Si l'Académie s'imposait pour ces excellentes raisons au XVIIme siècle, il faut reconnaître qu'elle est encore plus que jamais nécessaire aujourd'hui.

Les statuts rédigés en 1635 furent immédiatement approuvés par Richelieu, à l'exception d'un article qui obligeait chaque académicien « à revérer la vertu du fondateur ». Le Cardinal, qui avait la réputation de connaître les hommes, supprima cet article, mais les membres de la compagnie n'en continuèrent pas moins fort longtemps à l'observer dans leurs discours de réception. Les académiciens étaient également tenus de n'employer dans leurs livres aucun terme libertin ou licencieux et l'un d'eux devait prononcer à chaque assemblée ordinaire « un discours en prose dont le récit par cœur ou la lecture à son choix durera un quart d'heure ou une demi-heure au plus sur tel sujet qu'il voudra prendre ». Ajoutons que cet exercice oratoire ne se renouvela que vingt fois et que l'assemblée, pour des motifs que nous n'avons point cherché à approfondir, le supprima de commun accord, sans autre forme de procès.

La fonction d'académicien fut d'abord gratuite. Les jetons de présence furent créés par Louis XIV, le secrétaire ayant droit à une double prime. Lors de la création de l'Institut, le traitement de chaque membre fut porté à 1500 francs par an, mais le règlement veut que les académiciens ne perçoivent que 1000 francs, et laissent les autres 500 francs en une caisse commune. Les 20,000 francs ainsi perçus sont attribués en partie aux huit académiciens les plus âgés, la somme restante, soit 12,000 francs, étant destinée aux immortels siégeant aux assemblées. Seul le secrétaire perpétuel touche 6000 francs et est logé à l'Institut.

Après avoir été supprimée le 8 août 1793 par la Convention qui l'accusait de « constituer une aristocratie intellectuelle », l'Academie fut incorporée en 1795 dans l'Institut National sous le nom de Classes de la langue et de la littérature françaises. La Restauration lui rendit quelques années plus tard son organisation centrale. Rappelons encore que la compagnie avait été chargée de composer un dictionnaire, une grammaire, une poétique et une rhétorique. La première édition du dictionnaire parut en 1694, et la sixième, qui est la dernière, en 1835. La grammaire publiée il y a trois ans donna lieu à de multiples critiques. La poétique et la rhétorique sont toujours à l'état de projet. Mais il est vrai que pour des immortels, le temps ne fait rien à l'affaire.

Nous ne nous attarderons pas à citer les écrivains les plus célèbres qui furent reçus par l'assemblée. La gloire nous a transmis leurs noms. Nous puiserons plutôt dans l'histoire anecdotique de l'Académie quelques faits plaisants, et notamment l'incident soulevé en 1694 par l'archevêque de Noyon, de la famille des Clermont-Tonnere qui, succédant à l'érudit Barbier d'Aucour, refusa de faire l'éloge de son prédécesseur, ayant juré de ne jamais louer à haute voix un roturier. L'ecclésiastique tourna la difficulté en écrivant son discours et en le faisant lire par un de ses confrères. Il restait ainsi fidèle à sa parole, n'ayant pas célébré les qualités du « roturier » de vive voix ! Chateaubriand, lui aussi, renonça à prendre possession du fauteuil auquel il avait été élu, parce qu'il aurait dû rendre hommage au révolutionnaire J.-M. Chenier et être présenté à Napoléon.

Enfin, relatons encore que l'évêque d'Alençon, Monseigneur Dupanloup, donna le spectacle du premier académicien démissionnaire, ayant refusé de siéger aux côtés d'un individu — il s'agissait de Littré — qui définit l'homme « un animal mammifère de l'ordre des primates » et l'âme « un ensemble de facultés résultant des fonctions encéphaliques ». Il n'en demeura pas moins académicien malgré lui, les statuts n'ayant pas prévu ce cas de démission. Précisons néanmoins que Mgr Dupanloup fut fort heureux d'avoir pour voisin à l'Assemblée Nationale et au Sénat, le même M. Littré.

P. S.

Le prix du meilleur reportage de l'année

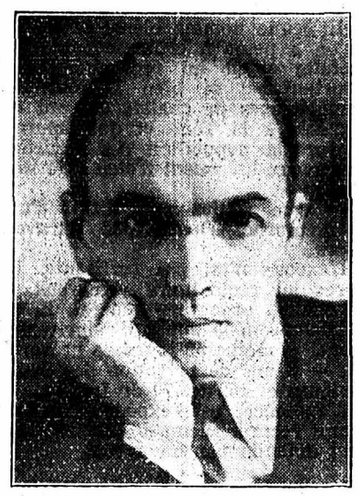

On sait que l'hebdomadaire « Gringoire » a institué un prix journalistique destiné à récompenser le meilleur reportage de l'année. Un jury de qualité a décerné la semaine dernière le prix « Gringoire », d'une valeur de 5000 francs français, à Marcel Griaule pour son livre « Les flambeurs d'hommes ».

Questions actuelles

De l'avenir du reportage

On nous a déclaré que la surface de la terre n'est pas bien grande et qu'on a tôt fait de la parcourir. C'est une belle illusion : abusés par la vitesse et la facilité des longues traversées, nous avons eu tendance à limiter le monde à ces longues courbes rouges qui, sur les cartes de géographie, marquent la route des paquebots. Nous avons fort admiré, sous des pinceaux impressionnistes, plus d'un tableau de la terre limité aux escales. C'était l'époque, ou plus modestement la saison de la littérature; c'était un kaléidoscope à quoi manquait la troisième dimension, celle qui est en profondeur, la bonne.

Ecoutez ce que disait, en arrivant à Shangaï, le baron de Hübner, homme de lettres en même temps que diplomate :

« Ces jonques de toutes dimen» sions sont ancrées sous les murs » de la ville chinoise. La proue de » chacun de ces bâtiments est ornée » de deux yeux peints. Ces gros » yeux ouverts, qui semblent fixés » sur vous avec de sinistres inten» tions, ne laissent pas de m'inspi» rer une terreur secrète. »

N'est-ce pas magnifique ? N'est-ce pas là un état d'esprit, ne sont-ce pas là des émotions que, par malheur, le voyageur risque de ne plus retrouver aujourd'hui ?

Aujourd'hui, une bonne partie de ce qu'il découvre ne peut guère toucher le voyageur pour ceci que l'imagination qu'il en a eue est allée dès le premier pas bien plus loin que la réalité. Les livres en sont souvent la cause, mais que dire de cette synthèse étonnante du monde dont nous sommes comblés par le cinéma ?

Ce sont là des obstacles à l'enchantement, et cela ne revient pas à dire que voyager c'est courir à la déception et que, par voie de conséquence, le récit de voyage ne peut plus nous intéresser.

On voit à présent des voyageurs, qui se révèlent écrivains, prendre le temps de faire à pied le tour de la planète; on en voit s'enfoncer dans les solitudes des continents et s'y documenter à l'aise.

On a le sentiment que nous allons lire des ouvrages où les mœurs seront mieux décrites et les hommes mieux auscultés que jamais. L'on se trouvera conduit dans les coins les plus reculés, les moins connus : il en existe tellement encore.

Au fond, il s'agira de procéder avec lenteur bien que cela paraisse pour notre âge un paradoxe. Ce sera une sorte de revanche sur la vitesse.

Les livres qui viennent

Littérature de voyage

PAYS ET PEUPLES D'ANGOLA

Notre époque, qu'obscurcissent tant de soucis quotidiens et pesants, s'est pris d'un goût passionné pour les livres de voyages. On lit aujourd'hui avec quelque chose qui est plus que de l'intérêt, ces descriptions d'horizons neufs et de peuples inconnus, ces visions de pays où luit un soleil plus brûlant que le nôtre.

Connaissant ce goût, il faut saluer comme il convient le très bel ouvrage de MM. Th. Delachaux et Ch.-E. Thiébaud : « Pays et peuples d'Angola », étude passionnante et à la lecture de laquelle il est bien difficile de s'arracher quand on l'a commencée. Les deux auteurs sont des guides sûrs et en la compagnie desquels on fait, en quelque 230 pages, un voyage qui vous laisse le plus éblouissant souvenir. Illustré magnifiquement et richement présenté, ce livre est une incontestable réussite. (Editions Attinger.)

SEUL VERS L'ASIE

La vigoureuse personnalité de M. Marcel Amiguet est trop connue pour qu'il soit nécessaire de présenter ici ce peintre de talent qui, constamment en voyages, a rapporté d'Asie des toiles où éclate une lumière qui nous enchante. Or, M. Amiguet — dont on a vu récemment à Neuchâtel le fameux « salon-roulant » — vient d'avoir une idée, — et excellente. Il a narré dans un livre illustré par lui ses souvenirs de voyages en Syrie, en Perse, aux Indes, partout enfin où il fut. Ah ! les belles pages où éclatent à la fois le don d'observation du voyageur et la fantaisie de l'artiste.

Ce livre, auquel les illustrations de l'auteur confèrent une valeur artistique indéniable, et présenté d'une façon telle qu'elle ne peut manquer de séduire tous ceux qui aiment qu'un ouvrage qui en vaut la peine ait la couverture qu'il mérite.

(g)

Nous avons reçu :

Les voyages en Suisse de Madame de la Briche, publié avec une préface, une introduction, des notes, et un répertoire, par le comte Pierre de Zurich. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

On sait combien le comte Pierre de Zurich est un historien consciencieux et combien ses méthodes sont rigoureuses. Cet infatigable fouilleur d'archives fait paraître aujourd'hui un volume qui intéresse davantage le grand public. Ce sont les « Voyages en Suisse de Madame de la Briche », d'après un manuscrit inédit que M. de Zurich a enrichi d'une préface, d'une introduction, et de notes, et qui est complété par une carte et huit planches reproduisant des portraits et des paysages inédits.

En lisant ce petit livre, ou plutôt en courant les grand'routes dans le « charaban » de Madame de la Briche, chacun découvrira deux visages qu'il aimera : celui du pays, à la fois un et divers : dans son ensemble, rude, libre et beau; dans ses détails, riche d'une immense variété de types, de coutumes et de gouvernements. Celui aussi d'une femme dont les voyages en Suisse ont été des pages de vie, tour à tour gaies, mélancoliques, artistiques, romanesques ou douloureuses.

Mille bécasses, par Edouard Demole. — Edition Naville, Genève.

Livre bourré d'observations et de documents, recueillis par un grand chasseur, ami de la nature, qui s'est affranchi de tous les textes des manuels : qui a su voir et dire ce qu'il a vu.

Originale et très poussée jusque dans ses moindres détails, cette étude de la bécasse, l'éternelle migratrice, a été faite au cours de 38 années consécutives, sur un vaste territoire s'étendant de Dôle à Turin englobant les différents chaînons du Jura, les cantons de Genève et de Vaud, la Haute-Savoie et les pentes des Alpes qui descendent sur le Piémont. Un livre passionnant.

Pour l'amour de lui. Roman par Jean Carla. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Ce nouveau roman de l'auteur d'« Evelyne aux douces mains » ne passera pas inaperçu. Car on y retrouve le même charme, la même habileté à agencer une intrigue romanesque qui ont assuré le succès de Jean Carla.

« Pour l'amour de lui ! », histoire poignante de deux êtres d'élite que le destin jette dans de tragiques situations avant de les unir.

« Pour l'amour de lui ! » est le récit attachant, émouvant d'un grand amour très pur, très noble, qui après bien des obstacles, trouve enfin un merveilleuse récompense !

Pile ou face. Roman par Catherine Tissot. (Prix de la « Patrie Suisse »). — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Une verve âpre et forte parcourt d'un bout à l'autre ce beau roman de la vie quotidienne et tient constamment le lecteur en haleine.

C'est l'histoire vivement menée du renoncement d'un intellectuel à écrire jamais la grande œuvre qu'il porte en lui. C'est aussi l'hitoire burlesque et tragique d'un petit ménage bourgeois, comme semble-t-il, on en rencontre tant !

Donne-nous aujourd'hui : notre pain... — Cinq bois originaux de V. Liengme, préface de M. Ernest Christen. — Editions Labor, Genève.

Un jeune graveur, fortement inspiré, M. V. Liengme, a illustré d'une façon frappante la quatrième requête de l'Oraison dominicale. Il en a merveilleusement compris le vigoureux réalisme et le sain naturalisme.

Pour miss Cynthia. Roman par Charles Gos. — Editions Victor Attinger. Neuchâtel.

Deux guides aiment, sans se l'avouer, leur jeune voyageuse, une ravissante petite Anglaise, miss Cynthia. La caravane, au retour d'une grande ascension, passe la soirée à la cabane. Et c'est là, dans ce cadre rustique et pittoresque, qu'éclate le conflit passionnel. Conflit d'autant plus secret qu'il demeure enfoui au cœur des deux montagnards et que celle qui en est l'objet l'ignore...

Le dénouement — qu'on ne devine pas ! — ajoute au charme de cette nouvelle pleine de sensibilité et de fine psychologie une note imprévue. On retrouvera dans ce récit les qualités littéraires et descriptives de Charles Gos.

Le Coquebin. Nouvelles genevoises par Jean Violette. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

« Le Coquebin », c'est Claude adolescent, c'est le tendre, le sentimental, l'idéaliste aux prises avec les premières difficultés de la vie sociale. Ce sont ses avatars d'apprenti bijoutier et banquier, ses mésaventures de néophyte littéraire et politique, ses désenchantements de philosophe et d'amoureux. Combien d'entre nous ont passé par là et se retrouveront dans le personnage de Jean Violette !

On connaît le talent minutieux, incisif de Jean Violette. On sait que cet auteur n'écrit pas pour déguiser sa pensée.

Le coût de la vie en Suisse
(De notre correspondant de Berne)

L'action de soutien du prix du lait

Comme chaque année au mois de mars, les Chambres fédérales devront fixer au cours de leur prochaine session les règles de l'action en faveur des producteurs de lait. Le Conseil fédéral, saisi dans sa séance d'hier d'un rapport de la division de l'agriculture, en a adopté les grandes lignes. Les détails ne pourront être connus que dans le courant de la semaine, certains calculs devant encore être effectués.

Nous sommes cependant en mesure de dire que la réglementation actuelle ne subira pas de profondes modifications. Le prix minimum du lait sera fixé comme par le passé à 18 centimes par kilo. Cependant, il est intéressant de noter que la situation financière de la Fédération suisse des producteurs de lait s'est sensiblement améliorée au cours du dernier exercice. Elle a réussi à résorber la totalité de son déficit qui s'élevait à plusieurs millions, de telle sorte qu'on peut s'attendre à ce qu'elle réalise des bénéfices et puisse ainsi constituer des réserves pendant l'exercice nouveau qui s'ouvrira le 1er mai prochain. Ces réserves seraient destinées à intensifier l'action en faveur d'une diminution de la production.

D'autre part, cette amélioration aura pour effet d'alléger dans une mesure sensible les charges de la Confédération. Alors qu'en 1932, la caisse fédérale avait dû verser sur ses recettes générales 24 millions aux producteurs de lait, elle ne sera plus mise cette année à contribution qu'à concurrence de 15 millions. Le solde sera produit par le versement du centime de crise que les agriculteurs donnent eux-mêmes à leur caisse centrale et qui procurera une recette estimée à 4,5 millions, ainsi que par les droits supplémentaires et les surprix sur les denrées fourragères que les producteurs paient également eux-mêmes et dont on attend une recette de 18 millions. Ainsi, les intéressés feraient eux-mêmes près des deux tiers de l'effort nécessaire à empêcher un effondrement du prix du lait.

Le cas est assez rare dans le domaine de la politique des subventions pour qu'il mérite d'être signalé.

Le message du Conseil fédéral, qui permettra de donner des renseignements plus circonstanciés sur cette affaire, paraîtra dans quelques jours.

Chez les chanteurs neuchâtelois

L'assemblée des délégués des sections de la société cantonale des chanteurs neuchâtelois, réunie à Corcelles le 15 décembre 1934, n'ayant pas épuisé entièrement son ordre du jour, la séance a été reprise samedi 16 février, à Neuchâtel, dans l'auditoire du collège des Terreaux, pour suivre aux délibérations et liquider les affaires courantes.

Le président du comité central, M. Ch. Wuthier, à Cernier, a présenté le rapport de gestion pour l'exercice écoulé, comprenant les années 1933 et 1934 ; il a relevé les principaux objets qui ont occupé l'administration et rappelé le succès de la fête des Gollières en 1933, confiée aux sections du Val-de-Ruz, au cours de laquelle une nouvelle bannière cantonale a été inaugurée. La commission de musique a rapporté par l'organe de M. Armand Grosjean, professeur à la Chaux-de-Fonds, et les conclusions des deux rapports ont bénéficié de l'approbation unanime des représentants des sections. Il en fut de même, après un examen détaillé et une discussion nourrie, de l'administration financière, des comptes arrêtés au 31 décembre 1934 et du budget pour la période 1935 et 1936. Bien que les réserves soient relativement importantes, la cotisation annuelle a été maintenue à un franc par membre actif en raison de l'appui matériel à accorder à la fête cantonale avec concours d'exécution et de lecture à vue, dont les sections de la Chaux-de-Fonds ont assumé les responsabilités de l'organisation et qui doit avoir lieu en 1936.

Au terme des statuts, l'assemblée des délégués a ratifié les décisions du comité central prises au cours de l'exercice, accordant le titre de vétérans avec attribution d'un insigne spécial à trente-neuf chanteurs ayant au minimum trente années d'activité dans l'une ou l'autre des sociétés de la Cantonale.

Il a été procédé, enfin, aux nominations statutaires :

Le président du comité central, M. Charles Wuthier, ayant décliné tout nouveau mandat, il a été remplacé par M. Numa Humbert, à la Chaux-de-Fonds, et proclamé président d'honneur des chanteurs neuchâtelois.

Sur présentations des délégués, ont été élus sans opposition au comité central, MM. Emile Spichiger et Georges Nicole, à Neuchâtel ; Paul Montandon, à Colombier ; Frédéric Pauli, à Fleurier ; Charles Wuthier fils, à Cernier ; François Rognon, au Locle ; Emile Pfander et Georges Cattin, à la Chaux-de-Fonds.

La commission de musique a été composée de MM. Christian Furer, à Neuchâtel ; Georges Pantillon, à Corcelles ; Armand Grosjean, à la Chaux-de-Fonds ; Paul Bailly, au Locle ; André Jeanneret, à Couvet.

L'ancienne commission de vérification des comptes a été confirmée: en font partie MM. Henri Meyer, au Locle ; Henri Favre, à Neuchâtel ; Marcel Jossy, à Boudry.

« Entre nous »

Le courrier des abonnés de la semaine dernière était si abondant qu'il n'a pu paraitre en entier. Nos lecteurs en trouveront la fin dans le présent numéro.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

Un accrochage

Lundi après-midi, aux environs de 16 heures, une automobile fribourgeoise stationnait à la rue du Seyon, devant le magasin Kurth. Au moment précis où le tram de Corcelles arrivait à sa hauteur, une voiture neuchâteloise qui le suivait, voulut s'engager entre le tram et la voiture en stationnement. La place manquant évidemment, il s'en suivit un formidable accrochage. La voiture fribourgeoise, sous la violence du choc fut littéralement projetée sur le trottoir. Les dégâts sont assez importants aux trois véhicules. Les trams ont subi un léger retard.

Nos artistes

Le musée des Beaux-Arts vient de se rendre acquéreur de deux paysages du Vignoble et d'une série de douze eaux-fortes de M. Marcel North, intitulées «Fastes et fanfares» ou «Calendrier de Neuchâtel». Cette acquisition fait le plus grand honneur au jeune et talentueux artiste qui, on le sait, porte sur les bords de la Tamise la réputation de Neuchâtel, ville d'art.

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Présidence : M. R. Leuba

Le tribunal correctionnel, siégeant sans l'assistance du jury, s'est occupé, lundi matin, de cinq causes diverses et également pénibles.

C'est tout d'abord le cas de W. B., petit jeune homme blême et timide, qu'on a peine à croire capable des méfaits qu'on lui reproche. Il est pourtant bel et bien l'auteur des cambriolages de chalets qui ont été signalés à la Tène et qui émurent si fort la population des environs. Ses aveux lui valent d'être jugé sans jury.

— Que voulez-vous, dit-il, d'une voix morne, j'avais pas d'travail. Alors... ?

L'excuse n'est pas suffisante. Et, après un réquisitoire vigoureux de M. Piaget, procureur général, B. est condamné à 5 mois d'emprisonnement, — moins 52 jours de préventive, — 3 ans de privation des droits civiques et 152 fr. 70 de frais.

L'audience est expédiée en un temps record, aucun des accusés n'étant défendu par un avocat.

* * *

On juge ensuite le nommé E. M., tailleur, domicilié à Zurich. C'est un petit bonhomme, au visage pétri de ruse qui a déjà eu à plusieurs reprises, maille à partir avec la justice. Il est accusé d'avoir pris une fausse identité et de s'être livré, à Neuchâtel, à des escroqueries assez importantes, vis-à-vis de sa maîtresse de pension notamment.

Une condamnation à 4 mois et demi d'emprisonnement — moins 62 jours de préventive — 20 fr. d'amende et 180 fr. de frais le fera, espérons-le, revenir à de meilleurs sentiments.

* * *

Vient ensuite le cas de E. K., gros garçon réjoui, qui, s'étant fait passer pour le représentant d'un hebdomadaire féminin, a commis quelques petites escroqueries qui révèlent non seulement une conscience assez élastique mais encore une imagination plutôt pauvre.

Il est condamné à 3 mois d'emprisonnement — moins 26 jours de préventive — 10 fr. d'amende, 2 ans de privation de ses droits civiques, et aux frais.

* * *

Le cas de H. B. est plus curieux. Plus intéressant pourrait-on dire si l'on ne craignait l'emploi d'un tel mot pour qualifier une opération au demeurant fort laide.

L'inculpé a imité la signature d'un tiers sur un chèque de 60 fr. qu'il tenta de se faire payer aux guichets de la Banque cantonale neuchâteloise. Le proverbe est toujours vrai qui dit : « Tel est pris qui croyait prendre. »

Pour l'avoir méconnu — il tente de s'excuser en disant qu'il était en état d'ivresse — B. est condamné à 60 jours de prison — moins 38 de préventive — avec sursis, 10 fr. d'amende, 2 ans d'interdiction des auberges et au paiement des frais par 117 fr. 20.

* * *

Et puis, voici une assez pauvre héroïne d'une très pauvre histoire. Une jeune femme — respectons son anonymat, car la malheureuse est beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer — a celé, certain matin de cet hiver, le cadavre du nouveau-né dont elle venait d'accoucher.

Le procureur lui-même demande que le sursis soit appliqué, ayant pu voir, dit-il, « la profonde misère dans laquelle cette femme vit ».

Elle est condamnée à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et au paiement des frais. F. G.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

13. Jean Frey, fils de Willy-Maurice, à Saint-Martin et de Marie-Louise Othenin-Girard.

14. Simone-Isabelle Fallet, fille de Charles-Hermann, à Neuchâtel et d'Emilia-Isabelle Vuille.

14. Gilbert Monney, fils de Willy-Léon, à Peseux et de Simone Rapin.

15. Bianca-Albina Convert, fille de Luigi-Francesco-Giuseppe, à Neuchâtel et de Marie-Yvonne Géninazzi.

DÉCÈS

15. Bianca-Albina Convert, née le 15 février 1935.

14. Charles Théodore Ecklin, né le 20 avril 1858, époux d'Ida-Louise-Elisabeth von Greyerz, à Colombier.

15. Reine-Alice Dubois-Cachelin, née le 16 janvier 1876, épouse d'Ami-Louis Dubois.

Zofingue joue Sainte Jeanne

Zofingue est dans une bonne veine. Le programme de ses générales nous le prouve. Après la traditionnelle « Blanche maison », le rideau s'ouvre devant l'inconnue de la « monture ». Sans égratigner personne, quelques Zofingiens font trois petits tours de chants... et puis s'en vont. L'épilogue un peu brusqué de ces quelques tableaux spirituels nous prouve l'empressement qu'a Zofingue de s'effacer devant l'attachante pièce de Bernard Shaw.

Dès le début, le public, saisi par le brio des acteurs et par la beauté du décor, se réjouit d'avoir enfin un spectacle de valeur et d'une tenue artistique encore rarement atteinte par nos étudiants. En effet, MM. Rychner et Du Pasquier se tirent de la partie difficile de l'exposition avec une souplesse très remarquée.

La pièce ainsi lancée ne sera, grâce à l'autorité des acteurs et à la beauté remarquable des décors, qu'une évolution vers la perfection. Les tableaux vont se suivre, créant à chaque lever de rideau une nouvelle atmosphère tantôt par la sobriété des lignes, tantôt par la somptuosité des costumes. Dans ce cadre, nous avons admiré surtout la tenue de l'interprétation d'une troupe parfaitement homogène. Nous félicitons les Zofingiens d'avoir groupé en un tout des talents si variés. Chaque acteur, en effet, évitant tout éclat personnel, ne travaille qu'en vue du succès de l'ensemble.

Nous ne dirons pas ce qu'est le thème de cette histoire si passionnante de Jeanne d'Arc, mais nous nous contenterons de parler de sa réalisation scénique. Tous les acteurs qui ont contribué à cette réussite sont à féliciter. En premier lieu Mlle G. Kohler, qui assumait le rôle écrasant de la Pucelle. Elle s'est révélée une actrice pleine de compréhension et de sensibilité. L'émouvante sincérité de son jeu a impressionné un public très nombreux qui, sans cesse, la remercia par des applaudissements répétés. Elle fut d'ailleurs remarquablement entourée par M. Rychner, qui tant en Baudricourt qu'en inquisiteur, fit valoir un très réel talent, par M. Bertschy, qui en Dunois joua le troisième acte avec beaucoup d'allure. Nous citerons en outre M. G. Deluz, dont le jeu nuancé et la voix si théâtrale firent un archevêque plein de saveur. Nous voudrions avoir assez de place pour pouvoir parler de chacun en particulier, nous ne pouvons — mais très sincèrement — que les louer dans l'ensemble.

Si Zofingue a obtenu hier soir un succès éclatant et très mérité, elle le doit pour beaucoup à M. Jean Kiehl. Celui-ci nous avait déjà donné de nombreux spectacles de très haute tenue artistique, et vient, une fois de plus, de prouver la sûreté de son art et la perfection de son jugement. Depuis ses débuts de metteur en scène, il n'a cessé de progresser, et sa dernière réalisation en est la preuve la plus éclatante.

Alors que tant de troupes étrangères viennent avec des pièces souvent bien insignifiantes, soyons reconnaissants à Zofingue d'avoir mis sur pied un vrai spectacle d'art, et félicitons-la d'avoir pu, par l'intelligence de son travail, nous faire passer une soirée inoubliable.

E. DP.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Des porcs en liberté

Lundi matin, un camion zuricois, suivi d'une remorque et appartenant à une grande entreprise de vente de bétail, roulait dans les allées de Colombier, transportant 80 porcs vivants. Le lourd véhicule ayant mal pris un tournant, la remorque, projetée contre un arbre, déversa sur la chaussée une trentaine de porcs qui, à grands cris, prirent la fuite, cependant que certains d'entre eux, les jambes brisées par la violence du choc, hurlaient lamentablement. Il fallut deux bonnes heures pour ramener tous les fuyards.

LE LANDERON

La foire

(Corr.) Si, en janvier, le froid et le mauvais état des routes avaient gêné la réussite de la foire, aujourd'hui, par contre, le temps était particulièrement favorable. Il n'y eut toutefois pas, cependant, l'affluence que l'on pouvait espérer. 75 pièces bovines ont été enregistrées. On demandait généralement de 250 à 300 francs pour les génisses de 18 mois, de 450 à 550 fr. pour les génisses prêtes au veau, de 500 à 600 fr. au maximum pour la bonne vache. Les bœufs étaient assez rares, ceux de deux ans valaient de 500 à 600 fr. la paire, quelques pièces à l'engrais étaient estimées de 800 à 1000 fr. la paire. Le marché aux porcs (305 pièces) était par contre très animé, mais les prix sont toujours très bas. 28 têtes de gros bétail ont été expédiées par chemin de fer dans 8 vagons.

Tribunal de police de Boudry

Audience du 16 février

(Corr.) Aucune cause importante à l'audience de ce jour. Seules quelques petites affaires ont trouvé aujourd'hui leurs solutions.

Après une affaire de colportage vite liquidée, deux chauffeurs comparaissent pour avoir provoqué une légère collision à Auvernier, due surtout au mauvais état de la route, rendue glissante par une légère couche de neige. Tenant compte du fait que les conducteurs ne tenaient pas régulièrement la droite de la route une petite amende de 5 fr. est prononcée contre chacun d'eux.

Encore une collision, due, elle aussi, à l'état glissant de la route ainsi qu'à la vitesse de l'un des chauffeurs. Une machine sortant d'une propriété privée, à Bevaix, arrivait sur la route lorsque, au même moment, une autre voiture arrivait à bonne allure. Un malheureux coup de frein la fit déraper. Elle arracha la plaque arrière, provoquant une collision avec dégâts matériels aux deux machines, ce qui motiva une amende de 20 fr. à la voiture qui s'engageait sur la route et 15 fr. à l'auto qui marchait à une allure trop forte ne lui permettant pas d'éviter l'accident.

A Areuse, une nouvelle collision d'autos due surtout à la neige. Une première auto avait manqué un tournant et vint s'arrêter contre un mur. Une seconde machine aperçut cet obstacle et, pensant qu'un secours serait le bienvenu, voulut s'arrêter. Mais, à son tour, elle entra en collision avec l'auto arrêtée, la neige l'ayant fait déraper. Les conducteurs n'étant pas maîtres de leurs machines sont condamnés, tenant compte des responsabilités de chacun, le premier à une amende de 12 fr. et 29 fr. 50 de frais, le second s'en tire avec 5 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

SAINT-BLAISE

Une collision d'automobiles

(Corr.) Lundi soir, à 18 h. 50, une collision d'automobiles qui eût pu être grave de conséquences est arrivée dans les circonstances suivantes : Une automobile qui se dirigeait sur Cornaux aperçut soudain sur la route cantonale, en face de Souaillon, un petit char près duquel se trouvaient deux employés. Pour éviter de les écraser, l'automobiliste donna un fort coup de volant. Mais à ce moment précis, une voiture arrivait, à une assez forte allure, en sens inverse.

Malgré un fort freinage, le conducteur de cette deuxième voiture ne put éviter la collision et heurta violemment l'arrière gauche de l'autre machine qui, sous la violence du choc, dévala le talus.

Les dégâts sont importants aux deux véhicules ; il n'y a eu, heureusement, aucun blessé.

CORTAILLOD

Derniers honneurs

(Sp.) Une grande affluence rendait, dimanche, les derniers honneurs à l'un des doyens de notre village : M. Samuel Küng, décédé dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Fixé dans notre village depuis une soixantaine d'années, attaché du fond du cœur à notre beau vignoble qu'il aimait, il était parmi nous, l'exemple de l'homme bon, droit et intègre, pour lequel le travail de la terre n'était pas seulement une tâche et un devoir mais aussi une joie. Ce n'était jamais sans émotion que nous aimions à rencontrer dans nos chemins cette majestueuse tête recouverte de cheveux blancs et malgré sa grande humilité nous considérions comme un honneur le plaisir de lui serrer la main. C'est un homme qui s'en va et qui, désormais, nous manquera beaucoup.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER

La lutte contre les gaz

(Corr.) C'est devant une salle presque comble que le docteur Déglise a fait samedi une conférence sur la lutte contre les gaz. L'état-major du corps des pompiers ainsi que les cadres et quelques sapeurs y assistèrent en service commandé. Ce fut plutôt une étude sur les noms chimiques des différents gaz employés pendant la dernière guerre. Le conférencier donna quelques détails sur l'emploi des gaz de chlore par les Allemands le 22 avril 1915, nouveauté d'attaque qui sema la panique parmi les armées françaises et anglaises. Toute la conférence fut suivie avec attention par les auditeurs.

JURA BERNOIS

NODS

Le concert du chœur mixte

(Corr.) On y est accouru, samedi et dimanche, avec empressement et même des villages voisins. Le déplacement en valait la peine car toutes les productions abondamment choisies, avec un goût sûr, furent bien étudiées et bien rendues. Les chœurs a cappella ou accompagnés du piano firent une bonne impression. Duos, soli et monologues plurent beaucoup. La comédie « Maison à vendre », jouée avec vivacité et habileté fut très goûtée.

L'attrait principal de ces soirées était l'opérette « Les chaussons de la duchesse Anne » où une phalange de chanteuses mirent en valeur de précieux dons naturels. On admira leur grâce, leur aisance à évoluer sur la scène et les jolis et pittoresques accoutrements qui leur seyaient à ravir.

SONVILIER

Un cadavre dans la neige

Le facteur qui assure le service à la montagne du Droit de Sonvilier, a découvert, gisant la face contre le sol, le cadavre de Mme Louise Sauser, une paysanne de la région. Le cadavre se trouvait dans la neige à 300 mètres environ de la maison du facteur. Mme Sauser était âgée d'un peu plus de quarante ans. Elle avait disparu le soir précédent ; ce n'est donc que le lendemain après-midi que l'on a retrouvé son cadavre.

On ne sait pas quelles sont les causes exactes de la mort. Le juge d'instruction a ordonné une autopsie.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 18 février, à 7 h. 10

Altitude en mètres	Observations faites aux gares C. F. F.		Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+	2	Tr. b. tps	Calme
543	Berne	+	5	»	»
587	Coire	—	1	Qq. nuag.	»
1543	Davos	—	7	»	»
632	Fribourg		0	Tr. b. tps	»
394	Genève	+	2	»	»
475	Glaris		0	»	»
1109	Göschenen	—	1	»	»
566	Interlaken	+	1	»	»
995	Ch.-de-Fds	—	4	»	»
450	Lausanne	+	4	»	»
208	Locarno	+	7	»	»
276	Lugano	+	7	Qq. nuag.	»
439	Lucerne	+	1	»	»
398	Montreux	+	5	Tr. b. tps	»
482	Neuchâtel	+	2	»	»
505	Ragaz	+	1	Nuageux	»
673	St-Gall	+	3	Qq. nuag.	»
1856	St-Moritz	—	8	»	»
407	Schaffhse		0	Tr. b. tps	»
1290	Schuls-Tar.	—	5	Nuageux	»
537	Sierre	+	4	Tr. b. tps	»
562	Thoune	+	1	»	»
389	Vevey	+	4	»	»
1609	Zermatt	—	6	»	»
410	Zurich	+	1	»	»

Monsieur Alphonse Redard ;
Madame et Monsieur Robert Garçin-Redard et leurs enfants, André et Colette ;
Madame M. Crosa-Redard et ses enfants, Simon et Mario ;
Madame veuve Pauline Chapatte, ses enfants et petits-enfants ; les familles Redard, Matthey, Piaget et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, tante et parente,

Madame Maria REDARD
née CHAPATTE

qui s'est éteinte paisiblement, à l'âge de 71 ans.

Neuchâtel, le 18 février 1935.

Je sais en qui j'ai cru.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 20 février 1935, à 13 heures.

Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Paul-Frédéric Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Henri Jacot-Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Frédéric Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Ferdinand Jeanneret et leurs enfants ; Monsieur et Madame André Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Albert Jeanneret, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur
Henri-Frédéric JEANNERET

que Dieu a repris à Lui après quelques jours de maladie, dans sa 91me année.

Bevaix, le 16 février 1935.

Seigneur, tu nous as été une retraite d'âge en âge. Ps. XC, 1.
L'Eternel ton Dieu t'a accordé le repos. Josué I, 13.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, mardi 19 courant, à 13 h. 30.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Henri Tinembart-Cosandier et leurs enfants : Marie-Louise, Eric, Francis, Yvette et Ginette, à Bevaix ; Madame veuve Louise Tinembart, à Bevaix ; Monsieur et Madame Ernest-Aimé Cosandier, à Savagnier ; Monsieur Charles Tinembart, en France ; Madame et Monsieur Jean Néri et leurs enfants, à Bevaix ; Monsieur et Madame Emile Cosandier et leurs enfants, à Coppet ; Monsieur Albert Cosandier, en France ; Monsieur et Madame Maurice Cosandier, à Fontaines ; Monsieur Constant Cosandier et sa fiancée, Mademoiselle Marie-Louise Cosandier, à Savagnier ; Madame et Monsieur Charles Diacon et leurs enfants, à Dombresson ; Monsieur Robert Cosandier, à Genève ; Monsieur et Madame Ferdinand Cosandier, à Vevey, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du départ pour le ciel de leur petite

DAISY

enlevée à leur tendre affection, samedi 16 février, à l'âge de 8 ans, après une courte mais pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent.
Luc, VIII, 16.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, le mardi 19 février, à 14 h. 30.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la *Fanfare de Tempérance du Vignoble, à Bevaix,* a le pénible devoir d'annoncer le décès, après de longues souffrances et dans de douloureuses circonstances, de

Daisy TINEMBART

fille de Monsieur Henri Tinembart, secrétaire et membre dévoué de la fanfare.

Que ta volonté soit faite.

Monsieur Henri Fontana-Moor et sa fille, Mademoiselle Hélène Fontana et son fiancé, Monsieur Oscar Jolidon, à Neuchâtel ; Monsieur Louis Moor et famille, à Lausanne, Liestal et Thoune ; Monsieur et Madame Willy Moor-Frasse, à Neuchâtel ; Mesdemoiselles Yolande et Dorette Marendaz, à Neuchâtel ; Madame veuve Marie Fontana, à Genève ; Madame et Monsieur Frédéric Breguet-Fontana, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Madame et Monsieur Charles Imhof-Fontana, à Genève, ainsi que les familles alliées, les amis et connaissances, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Nelly FONTANA
née MOOR

leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à leur tendre affection aujourd'hui, après de grandes souffrances.

Neuchâtel, le 18 février 1935.

L'incinération, avec suite, aura lieu mercredi 20 février 1935.

Domicile mortuaire : Neuchâtel, Parcs 109.

Départ du convoi à 15 heures.

Culte au Crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'*Orchestre « Scintilla »* a le pénible devoir d'informer ses amis du décès de leur regrettée collègue,

Madame Nelly FONTANA

pianiste de l'orchestre depuis douze ans.

Madame Guye-Giroud, à Lyon ;
Monsieur et Madame Ernest Giroud, à Neuchâtel ;
Mesdemoiselles Mathilde et Léonie Giroud ;
Monsieur Fritz Giroud ;
Mesdemoiselles Augusta et Bertha Giroud, aux Verrières ;
Monsieur et Madame Guye-Prêtre et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Weltert-Guye et leurs enfants, à Lyon ;
Mademoiselle Madeleine Giroud, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la mort de

Madame
Louis GIROUD
née Julie JACCARD
Doyenne des Verrières

leur très chère et vénérée mère, grand'mère, arrière-grand'mère, tante et parente, qui s'est éteinte paisiblement, samedi soir, dans sa 100me année.

Heureux deux qui procurent la paix. Matt. V, 9.

L'ensevelissement aura lieu aux Verrières, mardi 19 février 1935, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Mesdames Challandes et Perret informent leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Madame Rose APOTHÉLOZ
née SCHEITELBERGER

survenu le 18 février 1935, à midi et demi.

Dieu est amour.

L'enterrement aura lieu mercredi le 20 février, à 17 heures. Culte au domicile mortuaire à 16 h. 30.

Domicile mortuaire : Avenue du Peyrou 6.

AVIS TARDIFS

Ce soir, Salle moyenne, à 20 heures
UNION POUR LE RÉVEIL
M. G. Vernaud missionnaire au Congo français, parlera de ses expériences

Ce soir au Théâtre
à 20 h. précises
Zofingue jouera
SAINTE JEANNE

Club de publicité
Ce soir
à 20 h. 15, à Beau-Rivage (salle du bar), M. F. Scheurer fils, privat-docent à l'Université, donnera une conférence sur
Le style publicitaire
La conférence sera suivie de discussion. Entrée libre. Invitation cordiale à chacun.

Nous avons reçu **les oranges amères pour confiture. Oranges blondes** aussi pour confiture le kg. 35 c.
Galmès frères.

ORPHÉON
Répétition générale ce soir
RÉPÉTITION GÉNÉRALE
jeudi 21 février

On peut skier à :

STATIONS (alt.)	Temp.	Neige cm.	Caractère du temps
Adelboden 1360 m.	— 7	100	Beau
Grindelwald 1050	— 3	100	»
Gstaad 1053	— 5	100	»
Kandersteg 1169	— 5	200	»
Petite-Scheidegg 2064	— 7	100	»
Zweisimmen 1071	—10	90	»
Murren 1650	— 3	100	»
Wengen 1277	— 3	100	»
Sainte-Croix 1200	— 6	100	»
Caux-les Avants 1126	0	30	»
Château-d'Oex 978	— 5	100	»
Les Diablerets 1150	—10	100	»
Villars-Chésières 1275	— 5	200	»
Zermatt 1608	— 7	100	»

Etat de la neige dans la région

Tête-de-Ran, Vue-des-Alpes, Mont-d'Amin, Creux-du-Van : Un mètre de neige gelée et recouverte de 5 cm. de « poudreuse ». Excellent pour le ski. Température hier soir : — 3°. **Chaumont :** Bonne couche de neige, praticable pour le ski.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
18 février

Température. — Moyenne 3.1 ; minimum — 1.7 ; maximum 9.8.
Baromètre. — Moyenne 727.2.
Vent dominant. — Direction sud-est. Force : calme.
Etat du ciel : clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719 5)

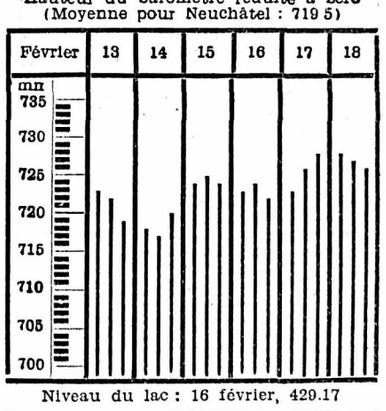

Niveau du lac : 16 février, 429.17

Temps probable pour aujourd'hui :
Encore beau ; doux le jour, nuit fraîche. Brouillards matinaux dans la plaine.